

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **EVS BROADCAST EQUIPMENT**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Rue du Bois St-Jean N°: 16 Boîte:

Code postal: 4102 Commune: Ougrée

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Liège

Adresse Internet: www.evs.com

Numéro d'entreprise **BE 0452.080.178**

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. **16-03-1994**

Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale du **21-05-2013**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01-01-2012** au **31-12-2012**

Exercice précédent du **01-01-2011** au **31-12-2011**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 5.1, C 5.2.1, C 5.2.4, C 5.3.4, C 5.3.5, C 5.5.2, C 5.16, C 5.17.2

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

COUNSON Michel

Ingénieur

Rue Bois Saint Jean 18

4102 Ougrée

BELGIQUE

Début de mandat: 18-05-2010

Fin de mandat: 17-05-2016

Administrateur délégué

GALLOY Jacques

Chemin de la Julienne 35

4671 Saive

BELGIQUE

Début de mandat: 20-05-2008

Fin de mandat: 20-05-2014

Administrateur

DUMBRUCH Jean

Ingénieur

Rue Soeurs de Hasque 9

4000 Liège
BELGIQUE

Début de mandat: 17-05-2011

Fin de mandat: 20-05-2014

Administrateur

BODSON Francis

Ingénieur
Avenue de Kouter 123
1160 Auderghem
BELGIQUE

Début de mandat: 17-05-2011

Fin de mandat: 20-05-2014

Administrateur

PIRONNET Jean-Pierre

La Brazérade 8186
YOF Dakar
SÉNÉGAL

Début de mandat: 17-05-2011

Fin de mandat: 15-05-2012

Administrateur

RASKIN Christian

Bruyère St-Martin 16
1320 Beauvechain
BELGIQUE

Début de mandat: 17-05-2011

Fin de mandat: 20-05-2014

Administrateur

TROUVEROY Yves

Avenue Winston Churchill 28
1180 Uccle
BELGIQUE

Début de mandat: 15-05-2012

Fin de mandat: 19-05-2015

Administrateur

CHOMBAR Françoise

Boektlaan 14
3550 Heusden-Zolder
BELGIQUE

Début de mandat: 15-05-2012

Fin de mandat: 19-05-2015

Administrateur

JANSSEN Johannes Jozef Maria

Rue des Ixellois 7/24
4000 Liège
BELGIQUE

Début de mandat: 31-08-2012

Fin de mandat: 17-05-2016

Administrateur délégué

ACCES DIRECT SA

BE 0448.435.948
Chaussée de Tirlemont 203a
5030 Gembloux
BELGIQUE

Début de mandat: 18-05-2010

Fin de mandat: 20-05-2014

Président du Conseil d'Administration

Représenté directement ou indirectement
par:

RION Pierre

BDO REVISEURS D'ENTREPRISES Soc.Civ.SCRL (B-00023)

BE 0431.088.289

Rue Waucomont 51

4651 Battice

BELGIQUE

Début de mandat: 15-05-2010

Fin de mandat: 21-05-2013

Commissaire

Représenté directement ou indirectement
par:

FANK Félix (F-01438)

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

* Mention facultative.

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	<u>35.222.978</u>	<u>26.298.982</u>
Frais d'établissement	5.1	20		
Immobilisations incorporelles	5.2	21	488.693	451.302
Immobilisations corporelles	5.3	22/27	19.320.043	10.608.969
Terrains et constructions		22	6.245.696	7.172.741
Installations, machines et outillage		23	102.226	67.480
Mobilier et matériel roulant		24	1.057.747	1.173.859
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	11.914.375	2.194.889
Immobilisations financières	5.4/5.5.1	28	15.414.242	15.238.711
Entreprises liées	5.14	280/1	3.421.980	3.247.335
Participations		280	3.071.980	2.897.335
Créances		281	350.000	350.000
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3	11.982.452	11.982.452
Participations		282	11.152.452	11.152.452
Créances		283	830.000	830.000
Autres immobilisations financières		284/8	9.810	8.924
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	9.810	8.924
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>63.477.057</u>	<u>69.099.982</u>
Créances à plus d'un an		29		140.000
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		140.000
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	17.015.736	22.018.431
Stocks		30/36	13.390.156	13.500.731
Approvisionnements		30/31	10.078.743	9.675.127
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33	3.311.413	3.825.604
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37	3.625.580	8.517.700
Créances à un an au plus		40/41	21.831.682	24.684.675
Créances commerciales		40	19.079.249	20.009.434
Autres créances		41	2.752.433	4.675.241
Placements de trésorerie	5.5.1/5.6	50/53	13.202.293	16.574.103
Actions propres		50	6.412.448	6.914.687
Autres placements		51/53	6.789.845	9.659.416
Valeurs disponibles		54/58	10.178.871	4.553.790
Comptes de régularisation	5.6	490/1	1.248.475	1.128.983
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	98.700.036	95.398.964

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>43.736.705</u>	<u>38.757.536</u>
Capital	5.7	10	8.342.479	8.342.479
Capital souscrit		100	8.342.479	8.342.479
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	33.298.479	29.945.916
Réserve légale		130	834.248	834.248
Réserves indisponibles		131	6.412.448	6.914.687
Pour actions propres		1310	6.412.448	6.914.687
Autres		1311		
Réserves immunisées		132	525.000	1.350.000
Réserves disponibles		133	25.526.783	20.846.981
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14		
			(+)/(-)	
Subsides en capital		15	2.095.747	469.141
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	<u>2.101.498</u>	<u>1.509.130</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	1.887.737	1.267.451
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Autres risques et charges	5.8	163/5	1.887.737	1.267.451
Impôts différés		168	213.761	241.679
DETTES		17/49	<u>52.861.833</u>	<u>55.132.298</u>
Dettes à plus d'un an	5.9	17	6.534.828	4.850.184
Dettes financières		170/4	525.584	840.940
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	525.584	840.940
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	6.009.244	4.009.244
Dettes à un an au plus		42/48	43.856.436	47.615.299
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9	42	290.856	290.856
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	9.227.372	6.502.956
Fournisseurs		440/4	9.227.372	6.502.956
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46	6.489.386	10.193.491
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	45	7.067.388	10.536.320
Impôts		450/3	320.940	4.565.669
Rémunérations et charges sociales		454/9	6.746.448	5.970.651
Autres dettes		47/48	20.781.433	20.091.676
Comptes de régularisation	5.9	492/3	2.470.569	2.666.815
TOTAL DU PASSIF		10/49	98.700.036	95.398.964

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	114.021.179	89.398.853
Chiffre d'affaires	5.10	70	116.257.671	85.654.764
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71	-4.597.434	629.898
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	5.10	74	2.360.942	3.114.191
Coût des ventes et des prestations		60/64	67.080.286	56.652.700
Approvisionnements et marchandises		60	19.972.571	13.835.829
Achats		600/8	19.172.200	16.202.861
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	800.371	-2.367.032
Services et biens divers		61	22.205.608	20.388.542
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.10	62	21.120.254	17.700.495
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	2.820.260	2.498.561
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4	-484.670	1.430.724
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	5.10	635/7	485.401	
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	960.861	798.549
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	46.940.893	32.746.153
Produits financiers		75	10.229.680	18.536.389
Produits des immobilisations financières		750	9.100.153	16.100.400
Produits des actifs circulants		751	58.757	209.092
Autres produits financiers	5.11	752/9	1.070.770	2.226.897
Charges financières	5.11	65	2.140.452	2.474.351
Charges des dettes		650	432.255	475.495
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651	192.224	91.632
Autres charges financières		652/9	1.515.973	1.907.224
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)		9902	55.030.121	48.808.191
Produits exceptionnels		76	5.990	2.025
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9	5.990	2.025
Charges exceptionnelles		66	19.049	2.447
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8	19.049	2.447
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		669		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	55.017.062	48.807.769
Prélèvements sur les impôts différés		780	27.918	28.400
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	5.12	67/77	15.451.747	12.199.093
Impôts		670/3	15.841.506	12.199.093

Ann.

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77	389.759	
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	39.593.233	36.637.076
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		150.000
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	39.593.233	36.487.076

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	39.593.233	36.487.076
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) 9905	39.593.233	36.487.076
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P		
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		
Affectations aux capitaux propres	691/2	3.352.563	4.230.384
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921	3.352.563	4.230.384
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) 14		
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/6	36.240.670	32.256.692
Rémunération du capital	694	35.539.665	31.722.241
Administrateurs ou gérants	695		
Autres allocataires	696	701.005	534.451

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	XXXXXXXXXX	1.051.835
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	232.676	
Cessions et désaffectations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8042	250.963	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	1.535.475	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P	XXXXXXXXXX	797.263
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	249.519	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	1.046.782	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	<u>488.693</u>	

GOODWILL

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8053P	XXXXXXXXXX	3.957.188
8023		
8033		
8043		
8053	3.957.188	
8123P	XXXXXXXXXX	3.760.459
8073	196.730	
8083		
8093		
8103		
8113		
8123	3.957.188	
212	<u>0</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXX	14.727.827
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	620.161	
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181	56.627	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	15.404.614	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	XXXXXXXXXX	7.555.085
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	1.603.833	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	9.158.919	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22	6.245.696	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXX	1.136.867
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	88.396	
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre	8182		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	1.225.264	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	8242		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	XXXXXXXXXX	1.069.387
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	53.650	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre	8312		
	(+)/(-)		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	1.123.038	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	23	102.226	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXX	5.487.132
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	600.416	
Cessions et désaffectations	8173	47.191	
Transferts d'une rubrique à une autre	8183		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	6.040.357	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	8243		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXX	4.313.273
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	716.528	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	47.191	
Transférés d'une rubrique à une autre	8313		
	(+)/(-)		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	4.982.610	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	24	<u>1.057.747</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	XXXXXXXXXX	2.194.889
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	10.234.891	
Cessions et désaffectations	8176	207.814	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8186	-307.590	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	11.914.375	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8246		
Plus-values au terme de l'exercice	8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actés	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers	8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	27	11.914.375	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXX	2.897.335
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361	174.645	
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	3.071.980	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	280	<u>3.071.980</u>	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	<u>XXXXXXXXXX</u>	<u>350.000</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	(+)/(-) 8621		
Autres	(+)/(-) 8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281	<u>350.000</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	XXXXXXXXXX	11.591.200
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre	8382		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	11.591.200	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre	8442		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	XXXXXXXXXX	438.748
Mutations de l'exercice			
Actées	8472		
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre	8512		
	(+)/(-)		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522	438.748	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
	(+)/(-)		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	282	<u>11.152.452</u>	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	<u>XXXXXXXXXX</u>	<u>830.000</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8582		
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change	8622		
Autres	8632		
	(+)/(-)		
	(+)/(-)		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283	<u>830.000</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	8383		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393		
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	8443		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	8513		
	(+)/(-)		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8543	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	284		
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	XXXXXXXXXX	<u>8.924</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	887	
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	8623		
Autres	8633		
	(+)/(-)		
	(+)/(-)		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8	<u>9.810</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+ ou -) (en unités)	
EVS BROADCAST EQUIPMENT INC. 9 Law Drive, suite 200, NJ 070046 Fairfield, USA ETATS-UNIS Ordinaires	1.000	100		31-12-2012	USD	3.408.042	119.175
EVS FRANCE Société anonyme Rue de Bellevue 32/36 92100 Boulogne-Billancourt FRANCE ordinaires	2.500	100		31-12-2012	EUR	439.861	78.394
EVS ITALIA S.R.L. Via Milano 2 25126 Brescia ITALIE Ordinaires	71.250	100		31-12-2012	EUR	47.976	1.752
EVS BROADCAST UK LTD Kingfisher House 21-23 Bromley Kent BR1-1LT ROYAUME-UNI Ordinaires	50.000	100		31-12-2012	GBP	247.355	38.930
FAR BE 0454.521.511 Société coopérative à responsabilité limitée Rue Poissonrue 43 4500 Huy BELGIQUE Ordinaires	2.312	39		31-12-2011	EUR	-269.771	10.718
MECALEC				31-12-2012	EUR	1.336.561	252.321

N°	BE 0452.080.178						C 5.5.1
----	-----------------	--	--	--	--	--	---------

BE 0467.121.712 Société anonyme Rue Nicolas Fossoul 54 4100 Seraing BELGIQUE Ordinaires	99	49,5					
EVS BROADCAST EQUIPMENT LTD 15/F New Victory House Win Lok Street 93-103 93-103 Wing Lok Street Sheung Wan HONG-KONG Ordinaires	10.000	99,99		31-12-2012	HKD	7.900.546	97.421.801
DCINEX S.A. BE 0865.818.337 Société anonyme Rue de Mulhouse 36 6 4020 Liège BELGIQUE Ordinaires	16.467	41,3		31-12-2012	EUR	10.516.563	12.909
EVS BROADCAST EQUIPMENT IBERICA SL Av.Europa - Edif. Monaco 12 28108 Alcobendas ESPAGNE Ordinaires	3.006	100		31-12-2012	EUR	73.013	8.666
EVS CANADA Avenue Papineau - Bureau 240 1200 G1V 4H6 Montréal, Québec CANADA Ordinaires	100	100		31-12-2012	CAD	40.538	5.769
EVS NEDERLAND B.V. Sumatralaan - gateway B ruimte 8518 45 1217 GP Hilversum PAYS-BAS Ordinaires	400	100		31-12-2012	EUR	459.377	6.083
EVS DEUTSCHLAND GMBH Oskar Schlemmer Str. 15 80807 Munich ALLEMAGNE ordinaires	1	100		31-12-2012	EUR	85.675	22.355

N°	BE 0452.080.178				C 5.5.1		
EVS INTERNATIONAL SARL rue des Arsenaux 9 1700 Fribourg SUISSE Ordinaires	20	100		31-12-2012	CHF	518.792	4.061.830
EVS FRANCE DÉVELOPPEMENT SARL rue de Bellevue 32-36 92100 Boulogne-Billancourt Cedex FRANCE Ordinaires	100	100		31-12-2012	EUR	70.877	18.717
OPENCUBE TECHNOLOGIES Parc technologique du Canal - Avenue de l'Europe 9 31520 Ramonville Saint Agne FRANCE Ordinaires	3.350	100		31-12-2012	EUR	1.382.023	55.881
EVS BROADCAST MÉXICO S.A. DE C.V. Montecito N° 38, Piso 23, Oficina 38, Col. Nápoles, 03810 Mexico MEXIQUE Ordinaires	50.000	100		31-12-2012	MXN	3.197.775	49.922

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS****Actions et parts**

Valeur comptable augmentée du montant non appelé
Montant non appelé

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis
d'un mois au plus
de plus d'un mois à un an au plus
de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51	1.771.967	831.793
8681	1.771.967	831.793
8682		
52		
8684		
53	5.017.878	8.827.623
8686	5.017.878	8.827.623
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

Charges à reporter
Produits acquis
Plan FOP à reporter
Ecart de conversion - Actif

Exercice
728.356
139.386
277.106
103.628

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P 100	XXXXXXXXXX 8.342.479	8.342.479

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
Catégories d'actions

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702 8703	XXXXXXXXXX XXXXXXXXXX	904.217 12.720.783

Actions nominatives
Actions au porteur et/ou dématérialisées

Capital non libéré

Capital non appelé
Capital appelé, non versé
Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101 8712	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX

Actions propres

Détenues par la société elle-même
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes
Détenues par ses filiales
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
Montant des emprunts convertibles en cours
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
Suite à l'exercice de droits de souscription
Nombre de droits de souscription en circulation
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	104.122
8722	170.053
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	440.900
8746	16.970.241
8747	440.900
8751	8.300.000

Parts non représentatives du capital

Répartition
Nombre de parts
Nombre de voix qui y sont attachées
Ventilation par actionnaire
Nombre de parts détenues par la société elle-même
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

ACTIONNARIAT (AU 31 DECEMBRE 2012)

Etat de l'actionnariat, tel qu'il résulte des dernières déclarations de transparence reçues par la société et de la situation des actions propres au 31 décembre 2012:

Actionnaire	Nombre d'actions	% statutaire de base(1)	% statutaire dilué(2)
Michel Counson	879.906	6,5%	6,3%
Actions propres EVS	170.053	1,3%	1,2%
BNP Paribas Investment Management (F)	578.353	4,2%	4,1%
Fidelity (FIL Ltd.) (UK)	404.500	3,0%	2,9%
Ameriprise Financials Inc. (USA)	417.065	3,1%	3,0%
Non-déclarés	11.175.123	82,0%	79,5%
Total	13.625.000	100,0%	
Total hors actions propres	13.454.947		
Warrants en circulation au 31 décembre	440.900		3,1%
Total dilué	14.065.900		100,0%
Total dilué hors actions propres	13.895.847		

(1) En % du nombre d'actions souscrites, y compris actions propres.

(2) En % du nombre d'actions souscrites, compte tenu des warrants en circulation, y compris actions propres.

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 163/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

- Provision ESOP
- Provision litiges
- Provision garanties techniques

Exercice
352.458
532.479
1.002.800

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	290.856
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	290.856
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

42 **290.856**

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	525.584
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	525.584
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	6.000.000

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

8912 **6.525.584**

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	9.244

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

8913 **9.244**

DETTES GARANTIES

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

9061

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	8922	816.440
Emprunts subordonnés	8932	

N°	BE 0452.080.178	C 5.9
----	-----------------	-------

	Codes	Exercice
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	816.440
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	816.440

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	35.517
Dettes fiscales estimées	450	285.423
Rémunérations et charges sociales		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	6.746.448

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important	
Charges à imputer	22.036
Produits à reporter	694.147
Plan FOP	1.754.387

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventes Broadcast		116.257.671	85.654.764
Ventilation par marché géographique			
Asie - Pacifique		10.334.617	20.616.470
Amérique du Nord et Amérique latine		31.677.790	20.644.505
Europe		74.245.264	44.393.789
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740	118.177	103.952
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	298	280
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	280,4	249,9
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	466.599	414.067
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	13.225.821	11.878.463
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	4.044.879	3.540.685
Primes patronales pour assurances extralégales	622	156.365	111.081
Autres frais de personnel	623	3.693.189	2.170.266
Pensions de retraite et de survie	624		
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110	1.311.691	2.013.158
Reprises	9111	1.706.800	458.742
Sur créances commerciales			
Actées	9112		78.600
Reprises	9113	89.560	202.292
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	1.485.401	
Utilisations et reprises	9116	1.000.000	
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	154.591	118.431
Autres	641/8	806.270	680.118
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096	5	10
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	5	10
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	9.600	18.948
Frais pour l'entreprise	617	258.583	463.371

RÉSULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS**RÉSULTATS FINANCIERS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différence de change et écart de conversion

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125	54.194	55.130
9126		
	917.495	2.099.886
6501		
6503		
6510	192.224	91.632
6511		
653	7.586	
6560		
6561		
	1.460.637	1.844.420

Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement**Intérêts intercalaires portés à l'actif****Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Différence de change et écart de conversion

RÉSULTATS EXCEPTIONNELS**Ventilation des autres produits exceptionnels**

Produits sur exercices antérieurs

Produits exceptionnels divers

Ventilation des autres charges exceptionnelles

Charges sur exercices antérieurs

Amendes diverses

Exercice
2.997
2.993
18.106
943

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

RDT
DNA
Intérêts notionnels
Variation de provisions non déductibles
Déduction Tax Shelter

Codes	Exercice
9134	15.819.438
9135	16.524.989
9136	705.551
9137	
9138	22.068
9139	22.068
9140	
	-8.573.512
	1.257.543
	-521.108
	134.885
	-750.000

Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**Sources de latences fiscales**

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Autres latences actives

Latences passives
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'entreprise (déductibles)
Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	10.744.233	5.009.276
9146	879.342	9.770.113
9147	4.476.539	3.968.523
9148	6.554.576	7.188.990

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	<u>234.711</u>
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	234.711
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9161	13.879.500
Montant de l'inscription	9171	18.650.000
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9181	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9191	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9201	
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9162	
Montant de l'inscription	9172	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9182	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9192	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9202	
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSIION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	5.788.030

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

EVS octroie des garanties techniques de 2 ans sur le matériel vendu, conformément aux conditions générales de vente. Ces garanties ont fait l'objet d'une provision afin de couvrir 2 ans de garantie.

LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Au 31 décembre 2012, certains bâtiments ont bénéficié de subsides accordés par la Région Wallonne et l'Union Européenne pour un montant total brut de 3.305.025,48 EUR. Le maintien de ces subsides sont sujet à des conditions comme des conditions d'emploi. Notons que toutes les conditions étaient remplies pour le maintien de ces subsides au 31 décembre 2012. Le montant afférent à l'exercice clôturé, des subsides en capitaux alloués par les institutions publics était de 1.240.800 EUR.

LE CAS ÉCHÉANT, DESCRIPTION SUCCINCTE DU RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉ AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE

EVS participe à un plan de pension à cotisations définies dont le rendement minimum légal est garanti par la compagnie d'assurance.

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société; le cas échéant, les conséquences financières de ces opérations pour la société doivent également être mentionnées

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	280/1	3.421.980	3.247.335
Participations	280	3.071.980	2.897.335
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281	350.000	350.000
Créances sur les entreprises liées	9291	9.013.577	4.355.350
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	9.013.577	4.355.350
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	8.767.110	5.804.918
A plus d'un an	9361	6.000.000	4.000.000
A un an au plus	9371	2.767.110	1.804.918
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	9.024.750	16.024.750
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461	167.191	255.557
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	282/3	11.982.452	11.982.452
Participations	282	11.152.452	11.152.452
Créances subordonnées	9272	830.000	830.000
Autres créances	9282		
Créances	9292	26.523	52.707
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312	26.523	52.707
Dettes	9352	39.837	72.979
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372	39.837	72.979

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

NEANT

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances

Garanties constituées en leur faveur

Conditions principales des garanties constituées

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Conditions principales des autres engagements

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	1.102.762
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	42.819
95061	
95062	
95063	39.002
95081	
95082	15.175
95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

N°	BE 0452.080.178	C 5.17.1
----	-----------------	----------

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

Etat des personnes occupées

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Au cours de l'exercice				
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	257,8	229,5	28,3
Temps partiel	1002	30,8	8	22,8
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	280,4	235,3	45,1
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	432.695	386.524	46.171
Temps partiel	1012	33.904	9.279	24.625
Total	1013	466.599	395.803	70.796
Frais de personnel				
Temps plein	1021	18.866.256	16.795.213	2.071.044
Temps partiel	1022	2.253.998	585.454	1.668.544
Total	1023	21.120.254	17.380.667	3.739.588
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Au cours de l'exercice précédent				
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	249,9	210	39,9
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	414.067	347.955	66.112
Frais de personnel	1023	17.700.495	14.874.366	2.826.129
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)

A la date de clôture de l'exercice

Nombre de travailleurs

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

- Hommes
 - de niveau primaire
 - de niveau secondaire
 - de niveau supérieur non universitaire
 - de niveau universitaire
- Femmes
 - de niveau primaire
 - de niveau secondaire
 - de niveau supérieur non universitaire
 - de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

- Personnel de direction
- Employés
- Ouvriers
- Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	267	31	289,4
110	266	31	288,4
111	1		1
112			
113			
120	236	10	243
1200	5	0	5
1201	17	0	17
1202	112	0	112
1203	102	10	109
121	31	21	46,4
1210	2	1	2,7
1211	4	4	7
1212	14	9	20,5
1213	11	7	16,2
130			
134	260	26	279
132	7	5	10,4
133			

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice

- Nombre moyen de personnes occupées
- Nombre d'heures effectivement prestées
- Frais pour l'entreprise

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150	5	
151	9.600	
152	258.583	

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	32	2	33,3
210	31	2	32,3
211	1	0	1
212			
213			

Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	14	2	15,7
310	14	2	15,7
311			
312			
313			
340			
341			
342	1		1
343	13	2	14,7
350			

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	138	5811	19
Nombre d'heures de formation suivies	5802	2.095	5812	288
Coût net pour l'entreprise	5803	116.841	5813	16.087
dont coût brut directement lié aux formations	58031	115.563	58131	15.289
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	5.441	58132	798
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	4.163	58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	

RÈGLES D'ÉVALUATION

1. Règles d'évaluation des comptes sociaux

1.1. Actif

Généralités

Les comptes annuels sont établis dans le respect de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 relatif aux comptes annuels des entreprises.

Frais d'établissement, immobilisations incorporelles et corporelles

Les frais d'établissement, les immobilisations incorporelles et corporelles sont repris dans le bilan à leur valeur d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire aux taux suivants :

Rubrique Taux d'amortissement

Frais d'établissement 33 % à 100 %

Constructions 5 %

Frais d'architectes et experts 33 % à 100 %

Matériel roulant 20 % à 33 %

Logiciel et matériel informatique 25 % à 33 %

Mobilier et matériel de bureau 10 % à 33 %

Installations, machines et outillage 10 % à 33 %

Autres immobilisations corporelles 25 % à 33 %

Stocks

Les approvisionnements, produits finis et marchandises sont évalués à leur prix d'acquisition suivant la méthode FIFO, ou à la valeur du marché à la date de clôture de l'exercice lorsque cette valeur est inférieure.

Créances à un an au plus

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Des réductions de valeur sur créances sont actées lorsque la valeur de réalisation estimée de ces créances semble être inférieure à leur valeur nominale et sont reprises si elles ne sont plus nécessaires.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les placements de trésorerie et valeurs disponibles sont inscrits à leur valeur nominale.

1.2. Passif

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir tous les risques et pertes prévisibles auxquels la société est exposée.

Dettes à plus d'un an et à un an au plus

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les provisions fiscales et sociales sont fixées par l'évaluation de la dette la plus probable.

1.3. Règles de conversion de l'actif et du passif en devises

Les créances, dettes, placements de trésorerie et valeurs disponibles en devises sont inscrits au bilan au cours de la date de clôture. Tant les écarts de conversion positifs que négatifs sont portés en compte de résultats.

1.4. Subsidés et avances récupérables

Conformément à l'avis 138/1 de la C.N.C., les avances récupérables accordées par la Région Wallonne au profit d'activités de recherche appliquée ou de développement sont comptabilisées en produits d'exploitation, et leur remboursement en charges d'exploitation. Les subsidés en capital accordés par les autorités publiques et relatifs à des investissements d'actifs corporels sont pris en compte à partir de leur date d'attribution et ensuite affectés en produits au prorata des amortissements. Ils figurent dans les postes VII. Subsidés en capital et IX B. Impôts différés et latences fiscales. Selon les normes comptables, leur amortissement est imputé en produits financiers et en prélèvements sur impôts différés.

1.5. Contrat de location (EVS comme bailleur)

L'existence d'un contrat de location au sein d'un accord est mise en évidence sur base de la substance de l'accord.

a. Locations financières

Lorsque des actifs sont loués sous contrat de location-financement, la valeur actualisée des paiements locatifs futurs est enregistrée comme produits acquis (au sein des créances commerciales). La différence entre la créance totale brute (loyers et financement) et la valeur des produits acquis est comptabilisée comme produit financier non acquis.

b. Locations simples

Lorsque des actifs sont mis en location sous un contrat de location simple, l'actif est inclus au bilan en fonction de sa nature. Le produit de location est comptabilisé sur la durée de la location sur une base linéaire.

1.6. Conformément à l'avis de la Commission des Normes Comptables de Belgique (CNC/CBN) sorti en juin 2010 sur le traitement comptable du "Tax Shelter" dans le chef de l'investisseur et étant donné que les droits de films acquis répondent à la définition des actifs financiers au sens de l'IAS 32, EVS a décidé de comptabiliser à partir de l'exercice 2010 les droits de films relatifs au "Tax Shelter" au sein des actifs circulants, parmi les placements de trésorerie.

RAPPORT DE GESTION STATUTAIRE 2012

RAPPORT FINANCIER

1. CHIFFRES CLES CONSOLIDES – IFRS (EUR MILLIONS)

	2012	2011	2010	2012/2011
Chiffre d'affaires	137,9	106,9	111,2	+29,0%
Marge brute %	77,3%	78,4%	79,6%	-
Résultat d'exploitation - EBIT	61,2	44,1	55,5	+38,8%
Marge EBIT %	44,4%	41,3%	50,0%	-
Contribution de dcinex	0,4	2,3	-0,2	-82,0%
Impôts sur le résultat	-18,3	-14,3	-16,7	-28,0%
Bénéfice net, part du groupe	41,7	32,1	38,1	+30,2%
Bénéfice net courant, hors dcinex, part du groupe ⁽¹⁾	44,6	31,7	39,7	+40,8%
Rentabilité nette courante (%)	32,3%	29,6%	35,7%	-

⁽¹⁾ Le bénéfice net courant, hors dcinex, est le résultat net (part du groupe) hors éléments non opérationnels (nets d'impôts) et contribution de dcinex. Voir annexe 6.2 sur les mesures financières non définies par les normes comptables IFRS.

2. FAITS MARQUANTS

Ces résultats marquent une nouvelle étape dans l'histoire d'EVS déjà très riche et jalonnée de succès. En 2012, nous avons enregistré des ventes record, et nous voudrions remercier nos équipes pour l'énergie et les efforts extraordinaires qu'elles ont déployés pour délivrer ce qui a été promis. En partenariat avec nos clients, nous fixons de nouveaux standards pour la couverture des événements sportifs en direct. Et ce qui est encore plus encourageant, c'est notre croissance dans les marchés qui ne sont pas liés au sport. Nos équipes ont fait mieux que la concurrence dans ces activités, et ont répondu à la demande grandissante pour les solutions et technologies EVS chez les clients des marchés Divertissement, Informations et Media. Dans ces domaines, les investissements des dernières années en innovation commencent à porter des fruits.

Après quelques années avec des ventes stagnant à EUR 110 millions, nous avons clôturé 2012 à un niveau record, avec des ventes en croissance de 29,0% à EUR 137,9 millions. Comme annoncé, nous avons bénéficié cette année de EUR 10 millions de locations liées aux grands événements sportifs. Mais l'ensemble de nos activités a fortement progressé, particulièrement dans les studios (+30,9%) et en Amérique (+32,7% à taux de change constant). Le résultat d'exploitation (EBIT) a augmenté de 38,8% comparé à 2011, même en tenant compte d'une charge exceptionnelle de EUR 1,4 million liée au repositionnement stratégique du groupe. Ajustée de ces éléments non-récurrents, la marge d'exploitation aurait été de 45,4% en 2012, et la croissance du bénéfice d'exploitation (EBIT) aurait été de 42,0%, ce qui est en ligne avec les prévisions. Comme anticipé, nous avons enregistré au 4T12 une performance moindre après un été particulièrement fort grâce aux grands événements. Le carnet de commandes au 15 février 2013, qui était la date de publication de nos résultats annuels, était certes en retrait par rapport à début 2012, mais était record pour une année impaire, mettant en lumière notre très bonne position concurrentielle et le succès des investissements des dernières années. Nous restons optimistes quant aux moteurs de croissance à long terme de la société, tandis que notre visibilité à court et moyen termes reste limitée, comme d'habitude. 2013 ne bénéficiera pas de grands événements sportifs, mais nos investissements continus en innovation et expansion balisent le chemin pour le positionnement futur de la société.

3. STRATEGIE ET MOTEURS DE CROISSANCE A LONG TERME

Fin 2012, nous avons revu en détail nos options stratégiques, et nous avons lancé début 2013 notre stratégie axée sur quatre marchés. Nous avons écouté le nombre grandissant de nos clients et repositionné nos activités, notre organisation et notre marque. Le plus important était de recentrer encore plus nos ressources et investissements vers les marchés les plus attrayants, et de renforcer notre équipe de direction pour réaliser ce nouveau plan de croissance.

Tandis que le sport représente toujours une part significative des activités totales, des marchés moins cycliques comme le divertissement, les informations et le média croissent rapidement et devraient nous permettre d'accélérer notre croissance. Avec cette diversification, nous voulons prendre des positions de leader dans des niches qui présentent un haut potentiel de croissance. Notre stratégie « Speed to Air » est une réponse au souhait des chaînes de télévision d'évoluer vers de nouveaux processus de production, bénéficiant de la flexibilité offerte par des processus sans cassette. Les autres facteurs principaux d'investissement dans les chaînes de télévision sont la transition de la définition standard (SD) vers la haute-définition (HD), la production à distance, la demande croissante dans les pays émergents, le besoin d'attirer l'audience vers les seconds écrans, et l'intérêt croissant des diffuseurs/IPTV et annonceurs publicitaires pour les sports populaires afin d'attirer de nouveaux téléspectateurs. Des caméras et des résolutions plus avancées, telles que la technologie UltraHD (4K) ou 3D semblent accélérer la conversion et les transformations vers des modes opératoires plus intégrés. A moyen et long termes, nous visons les marchés du divertissement, des informations et du média, en plus de nos activités historiques liées au sport.

Dans notre processus de revue stratégique, nous avons revisité les chiffres de l'industrie, et estimons que le marché potentiel total pour les quatre marchés différents est de EUR 1,6 milliard, plus élevé que nos estimations précédentes.

Au vu de tout ceci, en tenant compte des risques et incertitudes inhérents à nos activités, et spécialement de l'environnement macroéconomique, le Conseil d'Administration d'EVS pense que, à long terme, la demande pour les produits EVS devrait continuer à être soutenue par des moteurs de croissance structurels.

4. CHIFFRE D'AFFAIRES

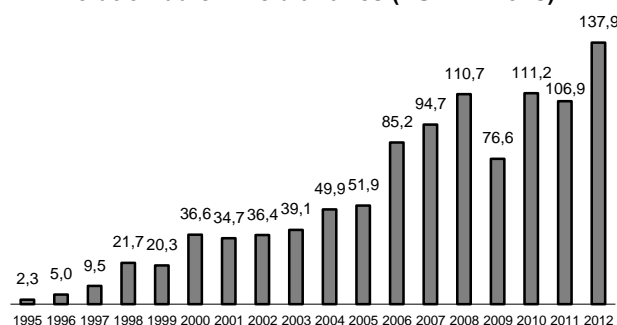
Le chiffre d'affaires d'EVS s'est élevé à **EUR 137,9 millions** en 2012, une augmentation de 29,0% par rapport à 2011 (+18,0% à taux de change constant et hors locations liées aux grands événements). Les ventes de solutions dans les **studios** ont augmenté de 30,9% à EUR 63,3 millions (+17,3% à taux de change constant et hors grands événements), ce qui représente 45,9% des ventes du groupe en 2012. Les ventes dans le marché des **cars de régie** (les «OB vans») ont augmenté de 27,4% à EUR 74,6 millions (+18,8% à taux de change constant et hors grands événements). Les ventes dans les cars de régie représentaient 54,1% du total des ventes en 2012. Les ventes de 2012 incluaient EUR 10,0 millions de locations liées à des grands événements sportifs (Jeux Olympiques d'été et Championnat d'Europe de football), comparé à EUR 0,8 millions en 2011.

En 2012, en Europe, Moyen-Orient et Afrique ("EMEA"), les ventes se sont élevées à EUR 74,6 millions (+29,0% comparé à 2011), représentant 54,1% des ventes du groupe. Le Royaume-Uni, l'Europe de l'est et le Moyen Orient ont été les zones les plus dynamiques en 2012, et nous pensons qu'elles continueront à l'être en 2013.

Le chiffre d'affaires en **Amérique** ("NALA") a atteint EUR 36,7 millions (+32,7% à taux de change constant). L'Amérique a réalisé une très belle performance, grâce à de nouveaux cars de régie et des migrations vers la HD, mais aussi la dynamique des studios (+67%).

En Asie & Pacifique ("APAC"), les ventes ont atteint EUR 26,6 millions (+13,0%). L'Australie, la Chine et la Corée du sud ont été en 2012 les pays les plus actifs pour EVS. La demande élevée de contenu sportif européen à la télévision dans cette zone est un moteur de croissance à long terme pour notre société.

Évolution du chiffre d'affaires (EUR millions)



Ventes par région (EUR millions)

	2012	2011	2010	Mix 2012	2012/2011
Europe, Moyen-Orient, Afrique (EMEA)	74,6	57,8	61,0	54,1%	+29,0%
Amérique (NALA)	36,7	25,5	29,1	26,6%	+43,8%
à taux de change constant ⁽¹⁾	33,9	25,5	29,1	-	+32,9%
Asie-Pacifique (APAC)	26,6	23,5	21,1	19,3%	+13,0%
TOTAL	137,9	106,9	111,2	100%	+29,0%

⁽¹⁾ Taux de référence : 2011.

5. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les dépenses en Recherche et Développement (« R&D ») se sont élevées à **EUR 22,3 millions en 2012**, en expansion de +20,5%, reflétant l'augmentation du nombre d'ingénieurs dans ce département. Ces dépenses représentent environ 16% des ventes. Conformément aux règles comptables du groupe (belges et IFRS), ces dépenses sont intégralement prises en charge sur l'exercice. Aujourd'hui, **plus de 230 ingénieurs** travaillent à la conversion de la télévision vers le tout-numérique sur 6 sites. L'avenir de l'audiovisuel sera principalement influencé par les changements des technologies numériques qui offriront aux spectateurs plus de choix, une meilleure qualité et de l'interactivité. La satisfaction du client est au cœur des préoccupations d'EVS. La forte intégration verticale du groupe entre les activités de vente/support au niveau local et la R&D permet une adaptation rapide des produits aux besoins des clients. Les priorités d'EVS en termes de R&D sont de poursuivre le développement de solutions de production efficaces basées sur des plateformes de production modulaires intégrées, et qui offrent aux réalisateurs encore plus de flexibilité et de qualité lors de la production et diffusion du contenu aux téléspectateurs.

Depuis le quatrième trimestre 2010, EVS bénéficie d'une dispense au précompte professionnel qui est attribuée depuis 2006 par le gouvernement belge aux entreprises payant ou attribuant des rémunérations à des chercheurs engagés dans des programmes de R&D selon certains critères prévus par l'article 273 du Code des impôts sur le revenu belge (« crédit d'impôts R&D »). Dans la présentation des comptes 2011 et 2012, le montant inhérent à l'année en cours vient en déduction des charges de R&D. En outre, fin 2010, EVS a rentré auprès de l'administration fiscale belge une demande de dégrèvement d'office pour la régularisation des précomptes professionnels prélevés sur les rémunérations de son personnel R&D pendant la période comprise entre le 1^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2009. Ce dossier sur la période 2006-2009 a été clôturé au 2T11, résultant en un profit total non-récurrent de EUR 1,1 million en 2011.

6. EMPLOI

Répartition du personnel d'EVS par département (en équivalents temps plein):

	Services Corporate	Recherche & Développement	Ventes & Marketing	Production & Opérations	Total
31 déc. 2010	56	170	39	101	366
31 déc. 2011	58	211	41	105	415
31 déc. 2012	71	232	43	117	463

Au 31 décembre 2012, 463 personnes (équivalents temps plein – dont 5 membres du personnel de direction, 449 employés et 9 ouvriers) étaient occupées par EVS, soit une augmentation de 11,6% par rapport à fin 2011. Plus de 50 personnes ont été

engagées durant l'exercice en vue de conforter le leadership de la société dans ses marchés de niche et préparer le futur. Le coût total des rémunérations s'élève à EUR 32,0 millions en 2012 contre EUR 25,6 millions en 2011. Pour 2012, le nombre moyen de membres du personnel fut de 439, en augmentation de 13,7% par rapport à 2011. La plupart des recrutements de 2012 ont été effectués sur la base de nouvelles niches d'activités stratégiques. Tandis qu'EVS continuera à engager des experts dans le domaine du broadcast afin de poursuivre son développement, la société sera plus sélective.

7. RESULTATS

7.1. Chiffres clés 2012 par trimestre

IFRS - EUR millions, sauf bénéfice par action, exprimé en EUR	1T12 Non audité	2T12 Non audité	1S12 Revu	3T12 Non audité	4T12 Non audité	2S12 Non audité	2012 Audité
Chiffre d'affaires	30,0	42,8	72,9	39,5	25,6	65,0	137,9
Marge brute	23,3	34,8	58,1	31,4	17,2	48,6	106,6
Marge brute %	77,6%	81,2%	79,7%	79,4%	67,3%	74,7%	77,3%
Bénéfice d'exploitation avant coûts de repositionnement	13,6	23,2	36,8	19,3	6,6	25,9	62,6
Marge d'exploitation avant coûts de repositionnement	45,1%	54,2%	50,4%	48,8%	25,8%	39,8%	45,4%
Coûts de repositionnement	-	-	-	-	-1,4	-1,4	-1,4
Bénéfice d'exploitation – EBIT	13,6	23,2	36,8	19,3	5,2	24,5	61,2
Marge d'exploitation – EBIT %	45,1%	54,2%	50,4%	48,8%	20,3%	37,6%	44,4%
Contribution de dcinex	0,1	0,0	0,0	0,0	0,4	0,4	0,4
Bénéfice net – part du groupe	8,7	15,9	24,6	12,7	4,4	17,1	41,7
Bénéfice net courant, hors dcinex – part du groupe ⁽¹⁾	8,9	16,7	25,6	13,2	5,8	19,0	44,6
Bénéfice net de base par action	0,65	1,18	1,83	0,95	0,32	1,27	3,10
Bénéfice net courant de base par action, hors dcinex ⁽¹⁾	0,66	1,24	1,91	0,98	0,43	1,41	3,31

⁽¹⁾ Le résultat net courant, hors dcinex, est le résultat net (part du groupe) hors éléments non opérationnels (nets d'impôts) et contribution de dcinex. Voir annexe 6.2 sur les mesures financières non définies par les normes comptables IFRS.

7.2. Commentaires sur les résultats 2012

La marge brute consolidée était de 77,3% en 2012, très légèrement inférieure à 2011 (78,4%). L'effet de levier positif de ventes plus élevées sur des coûts fixes opérationnels a été contrebalancé d'abord par la croissance de ces coûts opérationnels fixes (développement d'une organisation de services profitables, avec 117 professionnels à fin 2012), et ensuite par l'enregistrement d'une provision de EUR 1,0 million pour les garanties techniques standard. Sans cette provision, la marge brute aurait été de 78,1%. Les charges d'exploitation ont augmenté de 15,3%, et incluent une charge exceptionnelle de EUR 1,4 million liée au repositionnement de la société, partiellement compensée par une reprise de provision de EUR 1,0 million sur un litige ancien. La croissance de 14,3% des charges d'exploitation (R&D, frais de vente et administratifs) sans ces éléments exceptionnels est principalement due à l'augmentation du nombre de nouveaux salariés, à l'amortissement d'un nouveau système ERP déployé mondialement et à la récupération de précompte professionnel sur la R&D plus élevée en 2011 (lié à la régularisation du dossier sur le passé, non récurrent). La marge d'exploitation (EBIT) a augmenté à 44,4% du chiffre d'affaires (45,4% hors éléments exceptionnels), comparé à 41,3% en 2011. En conséquence, l'EBIT a progressé de 38,8% en 2012, et de 42,0% hors éléments exceptionnels. Le résultat net s'élève à EUR 41,7 millions en 2012 (+30,2% comparé à 2011), tandis que le résultat net courant, hors dcinex, s'élevait à EUR 44,6 millions en 2012 (+40,8%). Le résultat net de base par action s'élevait à EUR 3,10 en 2012, comparé à EUR 2,38 en 2011.

Le Groupe dcinex, détenu à 41,3% par EVS (30,3% après dilution), a enregistré en 2012 des ventes records de EUR 88,8 millions. dcinex s'est engagé pour plus de 5.500 écrans numériques et en a installé plus de 3.700 à ce jour en Europe, soit une part de marché de plus de 35% qui fait de EVS le leader européen du secteur. La numérisation devrait s'accélérer car la chaîne de valeur des bobines 35mm devrait bientôt s'arrêter. dcinex a enregistré un EBITDA positif de EUR 23,8 millions, soit 26,8% du chiffre d'affaires. dcinex a eu une contribution (41,3%) positive de EUR 0,4 million aux résultats d'EVS en 2012.

7.3. Données par action (EUR):

	2012	2011	2010	2012/2011
Nombre moyen d'actions souscrites sur la période, hormis les actions propres	13.449.081	13.465.244	13.511.048	-0,1%
Résultat net de base, part du groupe	3,10	2,38	2,82	+30,3%

8. BILAN, CASH-FLOW, ACTIONS PROPRES ET INTERESSEMENT DU PERSONNEL

En 2012, EVS a généré un rendement de 75% sur ses fonds propres. Le total de l'actif est de EUR 95,0 millions, et les fonds propres représentent 70,8% du bilan. Fin 2011, EVS a commencé la construction d'un nouveau bâtiment dans le même parc d'activités à Liège, afin de rassembler tous les membres du personnel, répartis aujourd'hui dans 6 bâtiments différents. EUR 11,7 millions ont déjà été investis à fin 2012, tandis que le budget total est légèrement supérieur à EUR 40 millions. Ce projet sera partiellement financé par un emprunt bancaire, mais les liquidités excédentaires, plus élevées que prévu, ont permis de financer les investissements en 2012 sans devoir prélever sur la ligne de crédit de EUR 14 millions négociée au début de 2012. Les stocks s'élevaient à EUR 15,9 millions fin décembre, soit une augmentation de 8,3% par rapport à fin 2011, mais une légère diminution par rapport à fin septembre 2012. Le stock inclut EUR 4,0 millions d'équipements utilisés par la R&D et pour des démos de produits EVS. Les provisions comprennent principalement les charges liées au repositionnement encore à payer en 2013 (EUR 1,4 million), de même que la provision pour les garanties techniques sur les produits EVS (pièces et main d'œuvre pendant 2 années, pour EUR 1 million).

Le flux net de trésorerie provenant des activités opérationnelles atteint EUR 42,7 millions en 2012. Au 31 décembre 2012, le bilan laissait apparaître EUR 21,4 millions de liquidités et placements et EUR 0,8 million de dettes financières à long terme (y compris la partie échéant dans l'année).

Le groupe a optimisé le rendement pour les actionnaires avec le dividende intérimaire (EUR 1,16 brut par action) de novembre 2012 et le dividende final proposé de EUR 1,48 par action qui sera payé le 31 mai 2013, représentant un total d'environ EUR 35,5 millions, soit un rendement sur dividende de 6,6% en 2012.

Fin décembre 2012, le capital était représenté par 13.625.000 actions, dont 170.053 actions détenues par la société. En 2012, 13.319 actions ont été allouées ou vendues à des membres du personnel dans le cadre de plans d'intéressement, y compris 11.069 actions relatives au programme de participation bénéficiaire. En effet, comme les années précédentes et dans le cadre de la loi du 22 mai 2001, l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2012 a décidé d'octroyer un avantage exceptionnel à ses membres du personnel par le biais du programme de participation bénéficiaire, équivalent à l'octroi d'actions de la société à concurrence d'environ EUR 0,7 million.

En juillet 2012, le Conseil d'Administration a alloué un total de 185.300 warrants à certains membres du personnel à un prix d'exercice de EUR 37,11. Au 31 décembre 2012, 440.900 warrants étaient en circulation avec un prix d'exercice moyen de EUR 38,49 et une maturité moyenne en octobre 2015. Toutefois, seulement 36.300 warrants étaient exerçables au 31 décembre 2012 et « in the money » (dont le cours d'exercice est inférieur au cours de bourse au 31/12). Les 440.900 warrants existants représentent un effet dilutif potentiel maximum de 3,3% sur le capital. Les différents plans de warrants sont partiellement couverts par les 170.053 actions propres détenues par la société, acquises à un prix moyen de EUR 37,71.

EVS a accéléré la dématérialisation de ses actions. En conséquence, depuis le 15 décembre 2011, les titres au porteur émis par la société qui n'ont pas encore été déposés sur un compte titres sont automatiquement convertis en actions dématérialisées.

9. LITIGES

Au 31 décembre 2012, EUR 2.0 million de provisions couvrent raisonnablement divers litiges commerciaux en cours ou potentiels.

10. GESTION DES RISQUES

EVS est exposée à de nombreux risques exogènes et endogènes détaillés dans les annexes du rapport annuel financier et dans le §5.1. de la Déclaration de Gouvernance. La Direction, le Comité d'Audit et le Conseil d'Administration procèdent à une analyse régulière des risques de la société et prennent des actions pour en minimiser ou neutraliser les effets potentiellement négatifs.

Les instruments financiers utilisés par la société sont identifiés au niveau du bilan et comptabilisés à leur juste valeur. Plus d'informations sur l'utilisation des instruments financiers par la société, les objectifs et la politique de la société en matière de gestion des risques financiers et les risques auxquels la société est exposée peuvent être trouvées au point 5.1 de la Déclaration de Gouvernance d'Entreprise, et au chapitre Risques et Incertitudes. Le risque de change est traité séparément dans l'annexe 26.2.

11. INVESTISSEMENTS

L'activité d'EVS ne nécessite pas d'investissements importants en matériel. La politique du groupe est de détenir ses propres installations en Belgique et de les financer principalement sur fonds propres, avec néanmoins une part d'emprunt bancaire à long terme. La valeur nette comptable au 31 décembre 2012 des terrains et constructions est de EUR 19,3 millions, dont 9,0 millions pour les bâtiments actuels et EUR 10,3 millions pour les constructions en cours. La plupart des bâtiments ont fait l'objet d'aides régionales ou européennes.

Comme expliqué ci-dessus, EVS a commencé la construction d'un nouveau siège social et surtout d'exploitation à proximité du site actuel. Le projet porte sur un montant global d'environ EUR 40 millions, dont il faut déduire environ EUR 5,6 millions de subsides régionaux et européens. En outre, tout ou partie des bâtiments actuels, évalués à EUR 10,0 millions au bilan à fin 2012, devraient être revendus par EVS à partir de 2014.

12. CAPITAL ET SUCCURSALES

Le capital d'EVS Broadcast Equipment SA est de EUR 8.342.479, et est représenté par treize millions six cent vingt-cinq mille actions (13.625.000) sans désignation de valeur nominale. Le nombre d'actions n'a pas évolué en 2012.

13. PERSPECTIVES 2013

Au 15 février 2013, et tel que publié le 21 février 2013 dans le communiqué relatif aux résultats annuels 2012, le carnet de commandes global d'hiver (à facturer en 2013) s'élevait à EUR 37,4 millions, -18,8% comparé à EUR 46,1 millions l'an passé (-12,4% hors locations pour les grands événements). Il s'agit d'un carnet de commandes record pour EVS pour un début d'année impaire. Les commandes «Studio» représentent 50,5% de ce carnet de commandes. En plus des EUR 37,4 millions de

carnet de commandes pour 2013, EVS a déjà EUR 5,6 millions qui devraient être facturés en 2014 et au-delà. EVS augmente progressivement la partie récurrente des services. Dans les cars de régie, EVS défend sa part de marché malgré la concurrence et consolide sa position dans ce marché, avec des commandes en progression de 22,4% en 2012. Les commandes «Studio» ont augmenté de 9,0% en 2012. EVS gagne des parts de marché sur ce marché prometteur et assez concurrentiel.

La Direction et le Conseil d'Administration sont optimistes sur les perspectives à long terme du groupe, alimentées par des moteurs de croissance long terme structurels. La société répète néanmoins avoir une faible visibilité dans l'état actuel de l'économie, même si de nombreuses initiatives sont en cours dans l'industrie des médias numériques en pleine évolution. En outre, 2012 a bénéficié d'environ EUR 10 millions de contrats de locations liés aux grands événements sportifs, qui ne seront pas répétés en 2013, qui sera donc une année de repositionnement. En 2013, les charges d'exploitation devraient augmenter d'un peu plus de 10%, ce qui pourrait se traduire par une diminution des marges. Le second semestre devrait être meilleur que le premier, sous l'effet de la traction des grands événements de 2014 (également dans les pays émergents) et des premiers effets de la nouvelle stratégie. EVS cible des petites niches dans lesquelles la combinaison de la fiabilité des infrastructures, de l'agilité des applications et de la qualité du service sont des critères de succès essentiels. Il doit être clair que les facteurs de risque tels que les incertitudes économiques, les contraintes bilantaires des clients ou d'importantes fluctuations de devises ne facilitent pas les prévisions.

14. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice sont les suivants:

- les informations communiquées le 21 février 2013;
- En janvier 2013, EVS a racheté EUR 0,5 million d'emprunt subordonné rémunéré à un taux d'intérêt combiné de 8,25% associé à des warrants dans dcinex SA, à un autre actionnaire minoritaire de la société. Cela porte la part d'EVS (complètement diluée) dans dcinex de 30,3% à 31,2%, tandis que le nombre d'actions dcinex détenues par EVS reste de 41,3%.

15. PROPOSITIONS DU CONSEIL AUX ACTIONNAIRES

Comme il l'a proposé depuis l'entrée en bourse en 1998, le Conseil d'Administration maintient l'optimisation du rendement pour les actionnaires par le biais d'un dividende et/ou d'un programme de rachat d'actions propres. Ainsi, le Conseil propose un dividende brut total de EUR 2,64 par action (incluant le dividende intérimaire de EUR 1,16) à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 21 mai 2013, ce qui impliquerait un dividende brut final de EUR 1,48 par action à payer le 31 mai 2013. Le Conseil propose en outre de distribuer environ 13.000 parts de la société dans le cadre de la loi relative aux participations bénéficiaires.

Le groupe a une politique de rachat d'actions propres qui démontre sa confiance en l'avenir. A cette fin, le Conseil d'Administration dispose de l'autorisation, donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 juin 2009 de racheter des actions propres dans le cours normal des opérations (autorisation arrivant à échéance le 9 juillet 2014), sous certaines conditions, avec un maximum de 20% des actions existantes. Le groupe entend poursuivre sa politique de rachat d'actions propres au gré des opportunités du marché, et dans les limites de ces autorisations.

DECLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Ce chapitre du rapport annuel résume les règles et les principes de la bonne gouvernance d'entreprise mis en place par EVS, conformément au Code des Sociétés (et à la loi du 6 avril 2010), aux statuts de la société et à la Charte de Gouvernance de l'entreprise. Il s'attarde également sur les activités relatives à l'année 2012.

1. CHARTE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Le Conseil d'Administration d'EVS Broadcast Equipment a approuvé, dès 2006, une Charte de Gouvernance d'Entreprise («la Charte») qui a été mise à jour régulièrement. Aujourd'hui, elle est basée sur le Code belge de Gouvernance d'Entreprise 2009 («le Code 2009»). Le Conseil continuera à réviser cette charte à chaque fois qu'il le juge utile, afin d'y apporter les modifications nécessaires. Ce document est intégralement disponible sur le site internet du groupe www.evs.com.

La Charte adoptée par le Conseil d'Administration d'EVS respecte la plupart des dispositions du Code 2009. Cependant, le Conseil a estimé que certaines dérogations à ce Code 2009 se justifient au vu des spécificités d'EVS. La dernière section de ce chapitre analyse les différences avec le Code 2009, et explique les raisons des dérogations.

2. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du Conseil d'Administration sont nommés pour un terme compris entre 1 et 6 ans. Au 31 décembre 2012, le Conseil est composé de 9 membres. Les décisions sont prises à la majorité des votants. En cas de partage, la voix du président ou de son remplaçant est prépondérante. En cas de conflit d'intérêt, les personnes concernées ne prennent pas part aux débats et au vote.

En cas de vacance d'une ou de plusieurs places d'administrateur par suite de décès, démission ou autre cause, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive. L'administrateur désigné dans les conditions ci-dessus est nommé pour le temps nécessaire à l'achèvement du mandat de l'administrateur qu'il remplace.

A chaque séance du Conseil, ou accompagnant la convocation, différents documents d'information sont remis aux membres : rapports, tableaux de bord, memorandum d'investissements et documents d'information quant aux sujets inscrits à l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 8 fois durant l'année 2012 et a notamment abordé les sujets suivants : recrutement du nouveau CEO, revue stratégique, orientation de la R&D et des produits, suivi des filiales en particulier dcinex, gestion et politique de rachats d'actions propres et des liquidités, suivi des affaires 2012, budget 2013, examen de propositions d'acquisition et de partenariat, mise au point des communiqués de presse trimestriels et préparation des Assemblées Générales, gestion des mandats d'administrateurs et évaluation du fonctionnement du Conseil.

3. COMITES SPECIALISES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'EVS a constitué, depuis quelques années déjà, un Comité d'Audit et un Comité des Rémunérations afin de procéder à l'examen de questions spécifiques et de le conseiller à ce sujet. La prise de décision finale reste cependant une compétence collégiale du Conseil d'Administration.

3.1. Comité d'Audit

Le Comité d'Audit est composé de trois administrateurs non exécutifs et indépendants. Ce comité est chargé des missions décrites à l'article 526bis du Code des Sociétés belges. Plus généralement, il assiste le Conseil d'Administration dans ses responsabilités en matière d'intégrité de l'information financière de la société et notamment, de superviser les rapports financiers, l'audit interne, l'audit externe et les relations entre la société et ses actionnaires. Le Comité d'Audit s'est réuni deux fois en 2012, en présence, pour la plupart des points, du CFO et du Commissaire.

Messieurs Christian Raskin (Graduat A1 en Comptabilité et Licence en Sciences Economiques, 20 années de fonctions exécutives dans le groupe Draka) et Yves Trouveroy (deux diplômes en Droit et 15 ans d'expérience dans une société d'investissements) ont les compétences nécessaires en matière de comptabilité et d'audit.

3.2. Comité des Rémunérations

Le Comité des Rémunérations est composé de trois administrateurs non exécutifs et indépendants. Ce comité est chargé des missions décrites à l'article 526quater du Code des Sociétés belges. Plus généralement, il assiste le Conseil d'Administration dans ses responsabilités en matière d'établissement de la rémunération des dirigeants et managers de la société. Ce comité s'est réuni 5 fois en 2012, en ce compris dans le cadre du recrutement du nouveau CEO.

Au 31 décembre 2012, le Conseil d'Administration était composé comme suit :

		Administrateur depuis	Comité d'Audit	Comité de Rémunérations	Terme du mandat	Activité en 2012	
						Présences C.A.	Présences Comités
ACCES DIRECT SA, représenté par Pierre RION *	Président, Administrateur indépendant	2010*	Membre	Président	Mai 2014	8/8	6/7
Francis BODSON	Administrateur exécutif **	1998			Mai 2014	8/8	
Françoise CHOMBAR	Administrateur indépendant	2012		Membre	Mai 2015	5/5	0/0
Michel COUNSON	Administrateur délégué, fondateur	1994			Mai 2016	8/8	
Jean DUMBRUCH	Administrateur ***	1999			Mai 2014	8/8	
Jacques GALLOY	Administrateur exécutif	2001			Mai 2014	8/8	
Joop JANSSEN	Administrateur délégué	2012			Mai 2016	3/3	
Christian RASKIN	Administrateur indépendant	2010	Président	Membre	Mai 2014	8/8	7/7
Yves TROUVEROY	Administrateur indépendant	2011	Membre		Mai 2015	8/8	2/2

* Pierre RION était administrateur en personne physique de 2003 à 2010.

** L'indépendance de Francis Bodson est automatiquement tombée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2011 vu que les critères d'indépendance n'étaient plus respectés, notamment la durée de 12 ans. Il a renforcé la direction en 2012 dans l'attente du nouveau CEO.

*** Jean DUMBRUCH a démissionné le 29 septembre 2011 de ses fonctions opérationnelles (bâtiments, assurances, certaines matières juridiques) mais poursuit son mandat d'administrateur.

Francis BODSON (1947)

Administrateur depuis le 25 septembre 1998. Francis BODSON est Directeur Général adjoint de BeTV (anciennement CANAL+ Belgique) et en assure la direction technique depuis sa création en 1988 ainsi que la direction informatique depuis 2002. Il a été Directeur d'ingénierie à la RTBF (Radio Télévision Belge de service public de la Communauté Française de Belgique) durant quinze années (1973-1988). Il a reçu une formation d'Ingénieur Civil en électronique à l'Université de Liège avec une spécialisation en acoustique.

Françoise CHOMBAR (1962)

Mme Françoise Chombar est Administrateur délégué et CEO de Melexis depuis février 2011. Elle a rejoint Melexis en 1994 comme Chief Operating Officer et a été nommée co-Managing Director et CEO dès 2004. De 1989 à 1994, elle a occupé les fonctions de Operations Manager et Administrateur de plusieurs sociétés dans le groupe Elex n.v. et Xtrion n.v. De 1986 à 1989, elle fut Planning Manager chez Elmos GmbH, une société allemande du secteur des semiconducteurs, et de 1984 à 1985, Commercial Assistant pour Michel Vande Wiele n.v., un fabricant belge d'équipements textiles. Elle détient une licence d'interprète en néerlandais, anglais et espagnol de l'Université de Gand. Elle est Mentor du réseau Sofia depuis 2000, membre de Women on Board depuis 2011 et Ambassadrice honoraire du Département des Langues Appliquées de l'Université de Gand depuis janvier 2012.

Michel COUNSON (1960)

CTO Hardware Design de la société depuis sa création en 1994. Diplômé en 1982 de l'Institut Electronique de Liège, il devient en 1983 Ingénieur en électronique auprès de TECHNIQUE DIGITAL VIDEO SA, avant de fonder, en 1986, sa propre société, VIDEO SYSTEM ENGINEERING S.P.R.L. (VSE), société qui a travaillé en collaboration avec EVS sur de nombreux projets et a fusionné en 2000 avec celle-ci. Il dirige la division Hardware.

Jean DUMBRUCH (1951)

Actif dans la société depuis sa création, Jean DUMBRUCH a une formation d'Ingénieur en électronique. Il est administrateur dans plusieurs sociétés.

Jacques GALLOY (1970)

CFO et Administrateur depuis 2001, Jacques GALLOY est Directeur Financier d'EVS et président du Conseil d'Administration de dcinex. Il est également Company Secretary de la société. Ingénieur Commercial de formation, il a débuté sa carrière chez PriceWaterhouseCoopers à Luxembourg, puis occupé diverses fonctions chez RTL Group à Luxembourg, Bruxelles et Amsterdam. Il coordonne les services corporate d'EVS et participe au développement international du groupe. Il est également membre du Conseil de Gouvernance de HEC-ULg.

Joop JANSSEN (1960)

Joop Janssen est Administrateur délégué et CEO d'EVS depuis septembre 2012. Il a 25 années d'expérience dans les industries de l'équipement vidéo pour la télévision, de l'audio professionnel et des télécommunications. Il a été CEO de la division Videocom de Vitec et membre du Comité Exécutif de Vitec Group Plc. Pendant ses neuf années au sein de Vitec Videocom, il a été l'architecte de l'importante croissance profitable de cette division et de l'expansion de la marque. Avant cela, il fut Vice President et Directeur Général de Phillips Broadcast North America (auparavant appelé BTS), où il a joué un rôle important dans la réussite de la cession à Thomson Multimedia et de l'acquisition du groupe Grass Valley. Il a occupé plusieurs fonctions de haut niveau, en ce compris pour Philips Electronics Digital Networks en France et Phillips Business Electronics aux Pays-Bas. Mr. Janssen est Ingénieur en électronique de l'Université de Technologie d'Eindhoven (NL).

Christian RASKIN (1947)

Christian Raskin a été membre du Board of Management de Draka Holding, une des plus importantes entreprises de câbles en Europe. Préalablement il y a dirigé les activités fibres optiques ainsi que les filiales française et néerlandaise. En 1984, il a cofondé Zetes Industries (aujourd'hui cotée sur Euronext Bruxelles). Il est titulaire d'une licence en Sciences économiques de l'UCL et d'un graduat en comptabilité. Actuellement, Il est Administrateur de Oman Cable Industries (cotée sur le marché de Mascate), et de deux sociétés privées technologiques en Belgique. Il est administrateur indépendant au sein du Conseil d'EVS.

Pierre RION (1959)

Pierre Rion est co-fondateur d'IRIS Group qu'il a co-dirigé jusque 2001. Diplômé Ingénieur Civil Electronicien- Informaticien de l'Université de Liège, Business Angel, il siège également au Conseil d'Administration de quelques autres sociétés belges dont dcinex, CPH Banque, Cluepoints, Pairi Daiza, Akkanto et Belrobotics. Il est également Vice-Président de l'Agence du Commerce Extérieur. Il est Compliance Officer d'EVS.

Yves TROUVEROY (1961)

Yves Trouveroy est Partner chez E-Capital Equity Management, société de gestion des trois fonds de private equity E-Capital I (1999), E-Capital II (2007) et E-Capital III (2011), qui investissent dans des sociétés belges de petite et moyenne taille. Avant 1999, il a exercé comme avocat auprès du cabinet De Bandt, van Hecke & Lagae, et a ensuite servi dans des fonctions exécutives dans les départements International Trade & Project Finance et Corporate Investment Banking de la Générale de Banque (BNP Paribas Fortis). Il est Licencié en Droit de l'Université Catholique de Louvain et détient un Masters of Laws de la New York University.

4. GESTION JOURNALIERE

Le Conseil d'Administration a délégué la gestion journalière à deux administrateurs-délégués et à un Comité Exécutif.

4.1. Comité Exécutif

Du 1^{er} janvier 2012 au 31 août 2012, le Comité Exécutif était composé de:

Francis BODSON, Administrateur (à partir du 01/02/2012)

Michel COUNSON, Administrateur délégué et CTO

Jacques GALLOY, Administrateur et CFO

Luc DONEUX, Head of EMEA, APAC, and Big Events

Le 1^{er} septembre 2012, Joop JANSSEN a rejoint ce Comité Exécutif en tant qu'Administrateur délégué et CEO. Francis BODSON a quitté le comité exécutif le 31 janvier 2013.

Le Comité Exécutif coordonne le suivi et le développement du groupe et des affaires. Ses membres sont en contact permanent, sont informés de la situation financière du groupe, des ventes, des projets et le comité prend des décisions opérationnelles comme l'engagement et le désengagement de personnel ou la conclusion de contrats. Il est l'organe de décision du groupe.

4.2. Gestion opérationnelle des filiales

Le Comité Exécutif s'entoure des managers locaux pour assurer le fonctionnement opérationnel des filiales. Les filiales de commercialisation et de support sont quant à elles aisément contrôlées, car leur activité est entièrement dépendante d'EVS Broadcast Equipment SA à partir de Liège (Belgique) : livraison de matériel de promotion, présence sur les foires, livraison de machines ou de pièces de rechange et trésorerie. Certains membres du Conseil d'Administration d'EVS, ainsi qu'éventuellement les responsables locaux, composent les organes sociaux de ces filiales de commercialisation. Les filiales sont réparties entre les régions géographiques (Amérique, Europe/Afrique/Moyen-Orient, Asie/ Pacifique), elles-mêmes coordonnées en 2012 chacune par un « responsable de région ». Ce choix d'organisation permet une remontée très efficace de l'information au niveau du groupe ainsi qu'une prise de décision rapide. La politique commerciale du groupe est coordonnée par le Comité Exécutif et chaque région jouit d'une certaine autonomie opérationnelle afin de favoriser un contact optimal avec le marché.

dcinex SA, détenue à 41,3% par EVS, est tout à fait autonome, tant pour la R&D, la production, la commercialisation, que les aspects administratifs. Elle est dirigée par Serge Plasch, CEO et Administrateur délégué de dcinex, entouré d'un Comité Exécutif expérimenté. Avec une détention "diluée" de 30,3% au 31 décembre 2012, EVS est le premier actionnaire de référence aux côtés de la SRIW (20,3%) et de la GIMV (20,2%). EVS reste donc fort impliquée dans les choix stratégiques, et exerce dès lors une influence significative sur dcinex, mais ne contrôle pas la société.

5. CONTROLE DE LA SOCIETE

5.1. Systèmes de contrôle interne et de gestion des risques

La direction met tout en œuvre pour assurer le niveau de contrôle des risques le plus adéquat possible. Les différents risques sont identifiés dans la partie financière de ce rapport financier annuel. Les caractéristiques les plus importantes des contrôles internes et des systèmes de gestion de risques sont les suivantes :

- L'évaluation avec l'auditeur de ses rapports d'audit et, si nécessaire, la demande d'informations et éclaircissements supplémentaires et la prise de mesures;
- La surveillance permanente des activités, des résultats d'exploitation et des risques financiers de la société (en ce compris la position financière de la société, les risques de taux de change), y compris au sein des différentes filiales du groupe;
- Le suivi des prix des composants et des relations avec les fournisseurs;
- La maîtrise des systèmes informatiques;
- La surveillance des règles pour la prévention des abus de marché, le respect de ces règles et d'éventuelles violations;
- Le suivi des litiges et des possibles implications financières de ceux-ci;
- La mise en place de systèmes de surveillance des changements de réglementations et de lois;
- Le processus d'établissement des comptes consolidés est centralisé au niveau de la fonction financière du groupe. L'ensemble des informations nécessaires à ce processus proviennent de logiciels largement utilisés dans le marché. Des procédures de contrôles sont également mises en place afin d'assurer que le celui-ci soit maîtrisé en profondeur.

5.2. Audit externe

L'audit des comptes sociaux et consolidés d'EVS Broadcast Equipment SA est assuré par BDO (B-00023), représentée par Felix FANK (A-01438), Réviseur d'Entreprise belge. Le mandat du Commissaire a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2010 pour trois années. Il arrivera à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2013.

En 2012, l'ensemble des émoluments relatifs aux mandats du Commissaire de la maison mère, BDO, Réviseurs d'Entreprises S.C.C. (B-00023), représenté par Félix FANK et de son réseau, s'élève à EUR 142.102 pour l'ensemble de ses prestations dans le cadre des mandats de Commissaire (EUR 72.360) mais aussi hors de ces mandats (EUR 69.742).

6. ACTIONNARIAT (AU 31 DECEMBRE 2012)

Etat de l'actionnariat, tel qu'il résulte des dernières déclarations de transparence reçues par la société et de la situation des actions propres au 31 décembre 2012:

Actionnaire	Nombre d'actions	% statutaire de base(1)	% statutaire dilué(2)
Michel Counson	879.906	6,5%	6,3%
Actions propres EVS	170.053	1,3%	1,2%
BNP Paribas Investment Management (F)	578.353	4,2%	4,1%
Fidelity (FIL Ltd.) (UK)	404.500	3,0%	2,9%
Ameriprise Financials Inc. (USA)	417.065	3,1%	3,0%
Non-déclarés	11.175.123	82,0%	79,5%
Total	13.625.000	100,0%	
Total hors actions propres	13.454.947		
Warrants en circulation au 31 décembre	440.900		3,1%
Total dilué	14.065.900		100,0%
Total dilué hors actions propres	13.895.847		

(1) En % du nombre d'actions souscrites, y compris actions propres.

(2) En % du nombre d'actions souscrites, compte tenu des warrants en circulation, y compris actions propres.

Le capital d'EVS est actuellement représenté par 13.625.000 actions. Au 31 décembre 2012, EVS détenait 170.053 actions propres. Selon Euroclear et le registre des actionnaires de la société, il y avait 904.217 actions nominatives dont 855.528 sont détenues par Michel Counson (qui détient également 24.378 actions au porteur), 8.090 par EVS, 40.472 par les membres du personnel d'EVS dans le cadre du programme de participation bénéficiaire, et le solde par 8 autres actionnaires particuliers. Dans les comptes EVS auprès d'Euroclear sont comptabilisées 12.720.783 actions au porteur dont 4.066 actions matérialisées, notamment avec le système PRIOS (Printing On Demand). Ces titres doivent encore être convertis suite à la division du titre par 5 en 2005, auprès de Delta Lloyd Bank. Au 31 décembre 2012, 99,97% des actions EVS étaient dématérialisées.

Les actionnaires ont l'obligation de déclarer le pourcentage d'actions EVS qu'ils détiennent dès que celui-ci franchit le seuil des 3% (condition imposée par les Statuts de la société) ainsi que pour tout multiple de 5% (condition requise par la Loi Belge). Le pourcentage d'actions détenues doit être calculé sur la base du nombre d'actions en circulation (ex. 13.625.000 actions fin 2012).

7. ASSEMBLEES GENERALES

Chaque année, EVS tient son Assemblée Générale Ordinaire le troisième mardi du mois de mai. En 2012, elle s'est tenue au siège de la société le 15 mai. Dans l'ensemble, 94 actionnaires étaient présents ou représentés, réunissant 3.187.700 actions, soit 23,4% du capital d'EVS. Les 6 résolutions ont été acceptées, à un taux moyen de votes favorables de 94,0% (dont l'unanimité pour 5 résolutions et 64,2% pour la sixième).

Pour toute proposition de modification des statuts, la société doit inviter ses actionnaires à une Assemblée Générale Extraordinaire. Cette assemblée ne peut statuer valablement que si 50% des actions sont présentes ou représentées (« le quorum »). Si ce n'est pas le cas, une seconde assemblée Générale Extraordinaire est convoquée et pourra statuer, quel que soit le pourcentage d'actions présentes ou représentées. Les décisions seront prises aux majorités déterminées par la loi.

Une Assemblée Générale Extraordinaire a été valablement tenue en août 2012 en relation avec l'arrivée de Joop Janssen comme Administrateur délégué et CEO. Ce dernier a été nommé Administrateur (94,1% des voix), sa rémunération variable a été approuvée (74,0% des voix), mais l'émission de 30.000 warrants a été refusée (72,8% des voix, là où la majorité requise était de 75%).

Afin de favoriser les interactions entre la société et ses actionnaires finaux mais également de mieux les connaître pour mieux les servir, EVS exige, selon l'article 24 de ses statuts, que les procurations pour une participation à ses Assemblées Générales soient signées par le bénéficiaire effectif économique final. Les procurations signées par un dépositaire ou sous-dépositaire doivent dès lors être accompagnées par une autre procuration dûment signée par le bénéficiaire effectif économique final qui lui permet d'exercer ses droits.

Dans l'intérêt de la bonne gouvernance, cette disposition est appliquée strictement et donne lieu, lors de chaque assemblée, à quelques rejets de procurations non conformes, notamment issues de dépositaires.

8. DIVIDENDES ET POLITIQUE D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil d'Administration examine les résultats de l'exercice écoulé et propose à l'Assemblée Générale Ordinaire une répartition de ces résultats en fonction de l'intérêt de la société et de ses actionnaires. En tenant compte des restrictions légales en matière de distribution de bénéfices, le Conseil d'Administration peut proposer une politique de dividende qui respectera les besoins de la société en matière d'investissements ou d'acquisitions. Dans le prospectus d'IPO, en octobre 1998, la société EVS annonçait la distribution de dividendes de l'ordre de 30% du bénéfice net courant. La situation financière très saine a permis à EVS de respecter et même souvent de dépasser cet engagement, tout en maintenant sa capacité d'autofinancement de la croissance interne. Ainsi, le taux de distribution du résultat a oscillé entre 60 et 80% depuis 2004, et atteint même 126% en 2009. La société a initié dès 2006 l'octroi d'un dividende intérimaire distribué en novembre. Le ratio de pay-out moyen depuis 2004 est de 85%. La société vise à payer un dividende stable ou en croissance avec un ratio de pay-out de maximum 100%.

Les dividendes sont payables auprès de:
BANQUE ING SA («Single ESES Paying Agent Euroclear»)
Avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles, Belgique

9. RESPECT DU CODE BELGE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

EVS a adopté le Code belge de Gouvernance d'Entreprise (2009) comme code de référence. Suivant le principe « se conformer ou expliquer » de ce même Code, la société a conclu que, pour servir au mieux les intérêts de la société et de ses actionnaires, il convient de s'écarter du Code dans un nombre restreint de cas spécifiques. Ces écarts sont décrits ci-dessous :

- Le mandat d'administrateur n'excède pas quatre ans (point 4.6 du Code 2009): c'est le cas pour l'ensemble des administrateurs, à l'exception de l'administrateur délégué et co-fondateur Michel Counson, dont le mandat est de 6 ans. Le Conseil d'Administration estime que cela se justifie afin de garantir la pérennité de l'entreprise, au vu de sa taille et de sa structure actionnariale.
- Une fonction d'audit interne indépendante est mise en place (point 5.2./17 du Code 2009): la fonction d'audit interne est remplie par l'équipe existante au sein du département financier ainsi que par l'action du Comité d'audit. Le Conseil d'Administration a pris cette décision au vu de la taille d'EVS, des risques encourus et des différents systèmes de contrôles existant déjà au sein de la société.
- Le Comité d'audit se réunit au moins quatre fois par an (point 5.2/28 du Code 2009): en 2012, le Comité d'audit s'est réuni deux fois, pour la revue des comptes annuels et semestriels, à chaque fois en présence des auditeurs externes de la société. La nature de l'activité et les risques inhérents n'ont pas nécessité plus de réunions et les matières financières sont également largement abordées lors des Conseils d'Administration.

RAPPORT DE REMUNERATION

1. LES ADMINISTRATEURS

1.1. Politique de rémunération

Les administrateurs reçoivent un montant forfaitaire annuel, éventuellement proratisé. Les administrateurs non exécutifs reçoivent, en guise de rémunération pour l'exécution de leur mandat, un montant fixe par séance du conseil d'administration ou d'un comité spécialisé. Le montant fixe par séance est majoré pour le Président (s'il est non exécutif).

La société et ses filiales ne consentent pas de prêts personnels, de garanties, etc. aux membres du conseil d'administration ou de l'équipe exécutive. Si les administrateurs sont chargés de missions et de projets particuliers, ils peuvent recevoir une rémunération appropriée à cet effet, ce qui est le cas des administrateurs exécutifs.

La politique et l'enveloppe de rémunération des administrateurs sont approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Pour les deux prochaines années, la politique de rémunération sera appliquée de façon cohérente par rapport à celle suivie jusqu'à présent, et tiendra éventuellement compte de la professionnalisation de la gouvernance de la société.

1.2. Rémunérations perçues en 2012

Depuis l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2010, la rémunération est fixée comme suit:

- Rémunération du mandat d'administrateur pour un forfait annuel de EUR 4.000.
- Montant de EUR 750 (resp. EUR 1.000) par présence à un Conseil d'Administration pour chaque administrateur non-exécutif (resp. le Président non-exécutif du Conseil).
- Montant de EUR 750 (resp. EUR 1.000) par présence à un Comité (Audit ou Rémunérations) pour chaque membre administrateur non-exécutif (resp. le Président non-exécutif dudit Comité).

Il n'y a pas d'indemnité de départ prévue pour les administrateurs non exécutifs au terme de leur mandat. Les administrateurs non exécutifs ne reçoivent pas d'actions, de warrants ou de stock options.

Pour l'exercice de leur fonction en 2012, les administrateurs ont reçu les rémunérations suivantes

		Rémunération fixe	Rémunération liée aux présences aux réunions		TOTAL 2012
		Conseil d'administration	Conseil d'administration	Comités spéciaux	
Non-exécutifs					
ACCES DIRECT SA, représenté par Pierre RION	Président, Administrateur indépendant	4.000	9.000	5.750	18.750
Françoise CHOMBAR ⁽¹⁾	Administrateur indépendante	2.667	4.500	-	7.167
Jean DUMBRUCH ⁽²⁾	Administrateur	4.000	6.750	-	10.750
Jean-Pierre PIRONNET ⁽³⁾	Administrateur	1.333	-	-	1.333
Christian RASKIN	Administrateur indépendant	4.000	6.750	5.750	16.500
Yves TROUVEROY	Administrateur indépendant	4.000	6.750	1.500	12.250
Exécutifs					
Francis BODSON ⁽⁴⁾	Administrateur exécutif	4.000	-	-	4.000
Michel COUNSON	Administrateur délégué, fondateur	4.000	-	-	4.000
Jacques GALLOY	Administrateur exécutif	4.000	-	-	4.000
Joop JANSSEN ⁽⁵⁾	Administrateur délégué	1.333	-	-	1.333

(1) Françoise Chombar a rejoint le Conseil lors de l'AG de mai 2012

(2) Jean Dumbruch a démissionné de ses fonctions exécutives le 29 septembre 2011 et a perçu des jetons par séance au-delà.

(3) Le mandat de Jean-Pierre Pironnet est arrivé à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2012.

(4) Dans l'attente d'un nouveau CEO, Francis Bodson a renforcé le Comité Exécutif du 1 janvier au 31 décembre 2012.

(5) Joop Janssen a rejoint le conseil d'administration lors de l'Assemblée Générale du 31 août 2012 et rejoint le comité exécutif dès le 1 septembre 2012.

Au 31 décembre 2012, en fonction des déclarations de transparence reçues et des modifications inscrites au registre des actionnaires, les membres du Conseil d'Administration détenaient directement ou indirectement 879.906 actions sur un total de 13.625.000, soit 6,5% du capital souscrit. Les administrateurs exécutifs détiennent 25.000 warrants avec un prix d'exercice moyen de EUR 38,66 et sont exerçables dès février 2014.

2. LE CEO ET LES AUTRES MEMBRES DU MANAGEMENT EXECUTIF

2.1. Politique de rémunération

2.1.1. Rémunération fixe et variable

La politique de rémunération vise à attirer, conserver et motiver des collaborateurs compétents et professionnels. C'est pourquoi le montant de la rémunération est déterminé en fonction des tâches et des responsabilités individuelles. Le montant de la rémunération totale est évalué chaque année par le Comité des Rémunérations et fait l'objet d'analyse de comparabilité avec des références externes, soit via des études soit via des conseils externes

La contribution apportée par les membres du management exécutif au développement des activités et aux résultats du groupe représente une part substantielle de la politique de rémunération.

Afin d'harmoniser les intérêts des membres du management exécutif avec ceux de la société et de ses actionnaires, une partie de la rémunération est liée aux performances de l'entreprise et une autre partie aux performances individuelles.

Les performances de l'entreprise sont principalement basées sur les ventes et le résultat opérationnel de l'exercice écoulé. Ces critères sont évalués et, le cas échéant, adaptés tous les ans par le conseil d'administration, sur proposition du Comité des Rémunérations.

La performance individuelle repose sur un système d'évaluation clairement établi, qui se fonde sur des objectifs spécifiques quantifiables, sur la réalisation de chiffres clés importants et sur le respect des valeurs fondamentales qui sont essentielles pour l'entreprise. Tous les objectifs sont conformes à la stratégie du groupe, aux valeurs fondamentales et aux directives. Les objectifs individuels sont définis annuellement au cours d'entretiens personnels qui ont lieu au début de l'exercice. Il n'est pas prévu de droit formel de recouvrement de la rémunération variable attribuée sur la base d'informations financières erronées, au bénéfice de la société. La période d'évaluation concerne l'exercice écoulé et le paiement a lieu au plus tard à la fin du premier trimestre de l'année suivante.

Les contributions éventuelles aux pensions et assurances sont liées à la rémunération fixe.

Le CEO reçoit, à titre de rémunération pour ses services:

- une rémunération fixe,
- une rémunération variable en fonction des critères mentionnés plus haut, et
- certains avantages en nature et une promesse d'octroi de 25.000 warrants.

Pour le CEO, l'assemblée générale du 31 août 2012 a accepté de déroger à la disposition de l'article 520ter alinéa 2 du Code des sociétés et de ne pas échelonner dans le temps le paiement de la rémunération variable mais de fixer cette dernière sur la base du développement de la marge opérationnelle pendant l'année. La rémunération variable du CEO a été définie dans la convocation à cette assemblée d'août 2012 et est exclusivement basée sur la réalisation de l'EBIT (« résultat opérationnel ») par rapport à un objectif fixé par le conseil d'administration. Si l'objectif est atteint à moins de 80%, la rémunération variable est nulle. Si le seuil de 80% de l'objectif est atteint, le variable est de 100% de la rémunération de base. Si le seuil de 100% est atteint, le variable est de 125% de la rémunération de base. S'il dépasse 125% de réalisation, le variable est fixé à 235% de la rémunération de base. Entre ces bornes (80%, 100% et 125%), la formule est linéaire.

La plupart des membres de l'équipe exécutive disposent en outre d'un véhicule de société et certains bénéficient d'une assurance groupe.

Pour les prochaines années, la politique de rémunération sera consistante avec celle suivie jusqu'à présent. Elle tendra vers une harmonisation des formules variables en mettant l'accent sur les objectifs d'EBIT, de fonds de roulement, et les progrès réalisés par rapport au plan stratégique de croissance pluriannuel approuvé par le Conseil. Elle tiendra éventuellement compte de la professionnalisation de la gouvernance de la société.

2.1.2. Autres éléments de la rémunération

Tous les deux ans lors des grands événements sportifs estivaux a lieu un octroi de warrants pour une partie du personnel. Un processus rigoureux supervisé par le Comité des Rémunérations gère l'octroi, favorise la fidélisation, veille à l'équilibre et à la juste répartition des octrois. En juillet 2012, 185.300 warrants ont été distribués à environ 180 membres du personnel, soit une moyenne de 1.025 warrants par personne.

Les warrants et options sont offerts gratuitement et ne sont pas directement liés aux performances de l'entreprise mais au niveau de responsabilité et à la valeur ajoutée des personnes. Très rarement, certains warrants ou options sont octroyés sur base individuelle pour des raisons exceptionnelles motivées devant le Conseil d'Administration qui les approuve.

Ils peuvent être exercés pour la première fois à partir de la troisième année calendaire qui suit celle de l'offre des options ou warrants. Les warrants sont offerts conformément aux modalités prévues par la loi du 26 mars 1999 relative au Plan d'Action belge pour l'emploi 1998. Les warrants sont dits « sui generis », car leur exercice peut donner lieu à la souscription d'une augmentation de capital sauf si le Conseil d'Administration décide d'allouer les actions qui ont été achetées par la société, ce qui est le plus souvent le cas.

Indemnités de départ

Si l'indemnité est plus élevée que la rémunération de base et variable sur 12 mois, ou sur 18 mois sur l'avis motivé du Comité des Rémunérations, son octroi sera soumis à l'Assemblée Générale. L'indemnité contractuelle de départ de Joop Janssen est de 12 mois tandis que celle de Gallocam SPRL représentée par Jacques Galloy s'élève à 18 mois et est motivée par le Comité des Rémunérations. Pour les autres membres de l'équipe exécutive, aucune indemnité de départ particulière n'a été convenue de sorte qu'en cas de départ éventuel, l'indemnité sera déterminée conformément au droit du travail en vigueur et à la pratique du moment.

2.2. Rémunérations perçues en 2012

2.2.1. CEO

Joop Janssen, CEO, a été nommé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 août 2012 et a presté 4 mois de l'exercice écoulé. Il a perçu une rémunération de base de EUR 80.000, une rémunération variable de EUR 250.000 payée début 2013, des contributions pour assurance-pension de EUR 13.020. Ses autres avantages se sont élevés à EUR 8.783 en 2012. Au 31 décembre 2012, l'Assemblée Générale n'a pas encore accordé de warrants à Monsieur Janssen tandis que son contrat prévoit l'octroi de 25.000 warrants sur une période comprise entre le 1 septembre 2013 et le 31 août 2016.

2.2.2. Autres membres du management exécutif

Au cours de l'exercice 2012, les autres membres du management exécutif ont été Michel Counson, Administrateur délégué et CTO Hardware, Gallocam SPRL représentée par Jacques Galloy, CFO, Luc Doneux, Head of APAC, EMEA and Events et Francis Bodson, Administrateur ayant renforcé la direction du 1 février 2012 au 31 janvier 2013 en attendant le nouveau CEO. Ils ont touché, en 2012, une rémunération fixe globale de EUR 677.407, une rémunération variable globale de EUR 833.350 (payée en numéraire sur base des objectifs, sans échelonnement pluriannuel), une contribution pour pension de EUR 30.037 (pour plus de détails sur le plan, voir l'annexe 6.4) et des autres avantages pour EUR 56.398 (dont voiture de société, frais d'expatriation, téléphonie et dont EUR 12.000 pour les mandats d'Administrateur, tels que décrits plus haut).

Les options sur actions accordées aux autres membres du management exécutif sont soumises à l'approbation du Conseil d'Administration sur recommandation des Rémunérations. En 2012, dans le cadre d'un plan bi-annuel global pour la société, 12.000 warrants sur actions ont été proposés aux autres membres du management exécutif : 6.000 pour Luc Doneux et autant pour Gallocam SPRL (Jacques Galloy), avec un prix d'exercice de EUR 37,11. Le solde des warrants détenus par les autres membres du management exécutif s'élève à 43.000. Ce nombre inclut 25.000 warrants détenus par des administrateurs exécutifs. 3.000 warrants ont été annulés en 2012. Ces 43.000 warrants ont été octroyés entre 2006 et 2012 pour un prix d'exercice moyen de EUR 39,17 et exerçables en partie actuellement.

3. PROCEDURES DE CONFLIT D'INTERETS

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de conflit d'intérêt selon la procédure spécifique prévue par les articles 523 et 524 du Code des Sociétés.

RISQUES ET INCERTITUDES

L'investissement dans les actions d'EVS Broadcast Equipment (ci-après "EVS") comporte des risques. Conformément aux prescriptions des directives européennes et à la loi belge (Code des Sociétés et Arrêté royal belge du 14 novembre 2007), le lecteur et tout investisseur potentiel doit examiner attentivement les facteurs de risques suivants et toutes les autres informations figurant dans le présent rapport annuel avant d'acheter nos actions. Si l'un des risques suivants se réalise, nos activités, notre situation financière ou notre résultat d'exploitation pourrait être gravement affecté. Dans cette hypothèse, le cours de nos actions pourrait baisser et un investisseur pourrait perdre partiellement ou totalement les fonds investis.

Nous distinguons des risques primaires et secondaires.

1. RISQUES PRIMAIRES:

- Nous sommes confrontés à la concurrence, et si nous ne parvenons pas à l'affronter efficacement, nous pourrions subir une diminution de nos ventes ou une pression sur nos prix, ce qui nuirait à nos futurs résultats d'exploitation.
- La plupart de nos ventes sont réalisées auprès de clients actifs dans le secteur de la diffusion, qui utilisent nos produits pour la production et la transmission de contenu télévisé. Si nous cessons de générer des revenus de ce marché ou si ce marché subit une récession, nos ventes pourraient diminuer.
- Nous dépendons des ventes de nos serveurs vidéo des gammes XT et XS. Si la demande de ces produits sur le marché s'arrête, nos futurs résultats d'exploitation pourraient en souffrir.
- Nos activités pourraient être affectées si nos sous-traitants ne peuvent nous assurer un approvisionnement approprié de composants pour nos produits.
- Si nous subissons des retards, des pénuries ou des défauts de qualité auprès de nos fournisseurs de composants, nos ventes de produits pourraient en souffrir.
- Le prix de vente moyen de nos produits pourrait diminuer, et avoir une influence négative sur nos résultats d'exploitation.
- Nos utilisateurs finaux exigent un degré élevé de fiabilité de nos produits. Si nous ne pouvons fournir des produits de haute qualité, nos relations avec les utilisateurs finaux pourraient être affectées.
- Si nous ne parvenons pas à concevoir et à commercialiser de nouveaux produits ou à développer les produits existants en temps opportun, ou si nous ne parvenons pas à gérer les transitions de produits, nous pourrions subir une baisse de nos ventes futures.
- Si nous ne parvenons pas à nous adapter aux changements technologiques et à l'évolution des normes du secteur, nos produits pourraient devenir obsolètes ou moins compétitifs dans le futur.
- Si nos produits ne sont pas interopérables avec d'autres systèmes, des commandes pourraient être retardées ou annulées.
- Nos produits sont extrêmement complexes et pourraient contenir des erreurs de logiciel ou de matériel non encore détectées, ce qui pourrait porter préjudice à notre réputation et à nos ventes futures.
- Si nous ne parvenons pas à gérer notre croissance efficacement, nos activités pourraient en pâtir.

2. RISQUES SECONDAIRES:

- Il est possible que nous ne puissions pas continuer à maintenir ou à accroître notre rentabilité et que nos taux de croissance récents ne soient pas révélateurs de notre croissance dans le futur.
- Nos résultats d'exploitation trimestriels ont déjà fluctué par le passé et pourraient à nouveau fluctuer dans le futur, ce qui pourrait provoquer une baisse du cours de nos actions.
- Nous avons des activités internationales importantes et la majeure partie de nos revenus provient de clients internationaux, ce qui nous expose à des risques considérables, en ce compris des risques liés aux fluctuations des devises.
- Nos futures performances financières dépendent de la croissance des marchés des serveurs vidéo et des solutions numériques sans cassette. Si ces marchés ne continuent pas à se développer au rythme que nous escomptons, nos résultats d'exploitation en seraient gravement affectés.
- Le processus de conclusion d'une vente peut être long et imprévisible. Il est donc difficile de formuler des prévisions de ventes pour un trimestre particulier.
- Notre réussite dans le futur dépend de notre capacité à attirer un personnel de qualité et à retenir les éléments clés, et notre incapacité à le faire pourrait affecter notre capacité à développer nos activités.
- Notre utilisation de logiciels libres et d'autres technologies et éléments de propriété intellectuelle de tiers pourrait imposer des limites à notre capacité à commercialiser nos produits.
- Un échec dans la protection de notre propriété intellectuelle pourrait nuire gravement à nos activités.
- Si un tiers allègue que nous enfreignons ses droits de propriété intellectuelle, sans distinction qu'il gagne ou pas en justice, nous pourrions être tenus à une procédure judiciaire coûteuse et longue ou à la souscription de licences onéreuses, ce qui pourrait affecter nos activités.
- Nous sommes soumis à des contrôles gouvernementaux à l'exportation qui pourraient nous imposer une responsabilité ou influencer négativement notre capacité à vendre nos produits sur les marchés internationaux.
- Nous sommes soumis à des prescriptions réglementaires sur le respect de l'environnement et sur la santé et la sécurité qui pourraient alourdir nos coûts d'exploitation ou limiter nos activités.

- Nous pourrions prospérer au travers d'acquisitions d'autres sociétés ou de participations dans celles-ci, ce qui pourrait détourner l'attention de la direction, entraîner une dilution supplémentaire pour les actionnaires ou consommer des ressources qui sont nécessaires à l'exploitation d'autres parties de notre entreprise.
- L'adoption de nouvelles normes comptables ou les futures interprétations de normes comptables existantes pourraient influencer négativement nos résultats d'exploitation.
- Le maintien et l'amélioration de nos contrôles financiers et les exigences liées au statut d'entreprise cotée pourraient restreindre nos ressources et détourner l'attention de la direction ou affecter notre capacité à attirer et retenir des administrateurs qualifiés.
- Notre entreprise ou l'une de nos filiales pourrait nécessiter des capitaux supplémentaires pour le soutien d'activités commerciales, et il est possible que ces capitaux ne soient pas disponibles, ou pas dans des conditions acceptables.

Le Conseil d'Administration

Liège, le 17 avril 2013

DECLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES

Joop Janssen, Administrateur délégué et CEO
et Jacques Galloy, Administrateur et CFO

attestent que, à leur connaissance,

- a) les états financiers annuels, préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) adoptées par l'Union Européenne, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation ;
- b) le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

RAPPORT DE GESTION STATUTAIRE

Ainsi que le prévoit la Loi, le rapport de gestion des comptes consolidés a été établi de manière à être également utilisé en tant que rapport des comptes sociaux. Il convient toutefois de tenir compte également des notes suivantes :

- Les comptes sociaux concernent le siège de Liège (Belgique). Le chiffre d'affaires du compte de résultats social représente 84,3% du poste correspondant des comptes consolidés, soit un montant de EUR 116.258 milliers.
- Le bénéfice de l'exercice est de EUR 39.593 milliers, soit un résultat en progression de EUR 2.956 milliers par rapport à 2011. Le total du bilan s'élève à EUR 98.700 milliers.
- En 2012, EVS Broadcast LTD (Hong-Kong) a attribué, à sa maison mère EVS, deux dividendes intérimaires pour un montant total de EUR 9,0 millions.
- En accord avec l'article 96 du Code des Sociétés, le Comité d'audit est composé d'administrateurs indépendants. Parmi ceux-ci, Christian Raskin (Licencié en Sciences Economiques, 20 années de fonctions exécutives dans le groupe Draka) et Yves Trouveroy (deux diplômes en droit et 15 ans d'expérience dans une société d'investissement) détiennent des compétences suffisantes en matière de comptabilité et d'audit.
- Aucun autre événement n'a affecté les comptes sociaux, qui ne soit déjà repris dans le rapport de gestion consolidé.

Le Conseil d'Administration
Liège, le 17 avril 2013

Two handwritten signatures in blue ink. The signature on the left is a stylized, somewhat abstract scribble. The signature on the right is more legible, appearing to be 'Yves Trouveroy'.

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la société EVS BROADCAST EQUIPMENT pour l'exercice clos le 31 décembre 2012

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 décembre 2012, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et l'annexe, ainsi que les mentions complémentaires requises.

Rapport sur les comptes annuels - opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de la société EVS BROADCAST EQUIPMENT pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 98.700.036 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 39.593.233 EUR.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation du risque que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité, les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société EVS BROADCAST EQUIPMENT au 31 décembre 2012, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

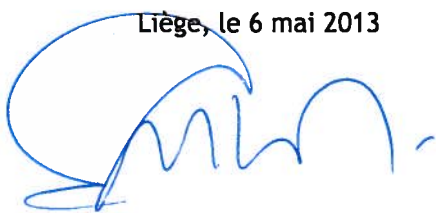
Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Dans le cadre de notre mandat, notre responsabilité est, à tous égards significatifs, de vérifier le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des mentions requises par la loi, concorde avec les comptes annuels et ne comprend pas d'informations manifestement incohérentes par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.
- Au cours de l'exercice, un acompte sur dividende a été distribué à propos duquel nous avons établi le rapport joint en annexe, conformément aux exigences légales.

Liège, le 6 mai 2013



BDO Réviseurs d'Entreprises Soc. Civ. SCRL
Commissaire
Représentée par Félix FANK

Rapport du commissaire au conseil d'administration de la société anonyme EVS BROADCAST EQUIPMENT, concernant la distribution d'un acompte sur dividende

1. Mission

Dans le cadre de l'article 618 du Code des sociétés, nous avons procédé à l'examen de la situation active et passive arrêtée au 30 septembre 2012 de votre société, la SA EVS Broadcast Equipment dont le siège social est établi Rue Bois Saint Jean, 16 à 4102 Ougrée, sur base de laquelle vous projetez, ainsi que l'article 27 des statuts vous y autorise, de décréter un acompte sur dividende de 1,16 EUR brut par action (hors actions propres), soit un montant total estimé de 15.606.288,52 EUR sur base du nombre d'actions existantes (hors actions propres) au 30 septembre 2012.

Au 30 septembre 2012, le capital de la SA EVS Broadcast Equipment est représenté par 13.625.000 actions sans désignation de valeur nominale, dont 171.303 actions détenues par la société (actions propres) pour lesquelles aucun dividende ne sera mis en paiement.

Pour rappel, le Code des sociétés stipule à l'article 618 les prescrits suivants :

« Les statuts peuvent donner au conseil d'administration le pouvoir de distribuer un acompte à imputer sur le dividende qui sera distribué sur les résultats de l'exercice. Cette distribution ne peut avoir lieu que par prélèvement sur le bénéfice de l'exercice en cours, le cas échéant réduit de la perte reportée ou majoré du bénéfice reporté, à l'exclusion de tout prélèvement sur des réserves constituées et en tenant compte des réserves à constituer en vertu d'une disposition légale ou statutaire.

Elle ne peut en outre être effectuée que si, sur le vu d'un état, vérifié par le commissaire et résumant la situation active et passive, le conseil d'administration constate que le bénéfice calculé conformément à l'alinéa 2 est suffisant pour permettre la distribution d'un acompte.

Le rapport de vérification du commissaire est annexé à son rapport annuel.

La décision du conseil d'administration de distribuer un acompte ne peut être prise plus de deux mois après la date à laquelle a été arrêtée la situation active et passive.

La distribution ne peut être décidée moins de six mois après la clôture de l'exercice précédent ni avant l'approbation des comptes annuels se rapportant à cet exercice.

Lorsqu'un premier acompte a été distribué, la décision d'en distribuer un nouveau ne peut être prise que trois mois au moins après la décision de distribuer le premier.

Lorsque les acomptes excèdent le montant du dividende arrêté ultérieurement par l'assemblée générale, ils sont, dans cette mesure, considérés comme un acompte à valoir sur le dividende suivant. »

2. Etat résumant la situation active et passive et analyse

Cette situation active et passive au 30 septembre 2012 se résume comme suit (en EUR) :

Actif	30/09/12	Passif	30/09/12
Actifs immobilisés	33.152.820,91	Capitaux propres	66.812.603,99
I. Frais d'établissement	0,00	I. Capital	8.342.479,00
II. Immob. incorporelles	534.255,73	II. Primes d'émission	0,00
III. Immob. corporelles	17.378.354,71	III. Plus-values de réévaluation	0,00
IV. Immob. financières	15.240.210,47	IV. Réserves	29.945.916,17
		V. Bénéfice reporté	0,00
		Bénéfice de l'ex. en cours	26.854.913,35
Actifs circulants	94.866.555,26	VI. Subsidés en capital	1.669.295,47
V. Créances à plus d'un an	0,00		
VI. Stocks et comm. en cours	31.083.455,25	Provisions et impôts différés	1.584.652,11
VII. Créances à un an au plus	18.180.087,59	VII.A. Provisions	1.369.912,00
VIII. Placements de trésorerie	13.184.184,75	VII.B. Impôts différés	220.740,11
IX. Valeurs disponibles	31.237.978,54		
X. Comptes de régularisation	1.180.849,13	Dettes	59.622.120,07
		VIII. Dettes à plus d'un an	10.680.256,44
		IX. Dettes à un an au plus	45.667.544,58
		X. Comptes de régularisation	3.274.319,05
Total de l'actif	128.019.376,17	Total du passif	128.019.376,17

L'état comptable résumant la situation active et passive de la SA EVS Broadcast Equipment arrêté au 30 septembre 2012 et présentant un total des capitaux propres de 66.812.603,99 EUR, en ce compris un bénéfice de l'exercice en cours de 26.854.913,35 EUR, a été établi conformément à la législation comptable en vigueur et résulte de la comptabilité de la société.

Le bénéfice disponible pour la distribution d'un acompte sur dividende calculé conformément à l'alinéa 2 de l'article 618 du Code des sociétés s'élève à (en EUR) :

Bénéfice de l'exercice en cours :	26.854.913,35
Bénéfice reporté :	0,00
	<u>26.854.913,35</u>

3. Contrôles effectués

Nous avons procédé à un examen limité de la situation active et passive au 30 septembre 2012. Nos travaux ont principalement consisté en une analyse, une comparaison et une discussion de l'information financière et ont été exécutés conformément à la recommandation de révision de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises relative à la mise en œuvre d'un examen limité d'une situation intermédiaire par le Commissaire.





4. Conclusions

Nos travaux de contrôle n'ont pas mis en évidence d'éléments susceptibles d'avoir une incidence significative sur la situation active et passive au 30 septembre 2012, de sorte qu'à notre avis, le Conseil d'Administration peut procéder à la distribution envisagée de l'acompte sur dividende conformément aux dispositions de l'article 618 du Code des sociétés.

Enfin, il apparaît, sur la base de cette situation, que la distribution envisagée de 15.606.288,52 EUR n'a pas pour effet de réduire l'actif net à un montant inférieur à celui du capital libéré augmenté des réserves que la loi ou les statuts de la société ne permettent pas de distribuer.

Ce rapport a été établi pour répondre au prescrit de l'article 618 du Code des sociétés et ne peut être utilisé à d'autres fins.

Liège, le 13 novembre 2012

BDO Réviseurs d'Entreprises Soc. Civ. SCRL
Commissaire
Représenté par Félix FANK